



CONSEIL MONDIAL DU PANAFRICANISME

AGENCE BENINOISE DU CONSEIL MONDIAL DU
PANAFRICANISME



INSTITUT DE DEVELOPPEMENT ET D'ECHANGES
ENDOGENES (IDEE)

Colloque International Biennal 2015, du 27 au 30 avril

**Pour une agriculture panafricaine autosuffisante,
compétitive et impulsant le développement**

Sommaire

Introduction.....	3
1. Objectif général.....	4
2. Objectifs spécifiques.....	4
3. Résultats attendus.....	5
4. La participation.....	5
5. Le programme.....	6
6. Le déroulement.....	6
6.1. Le Présidium.....	6
6.2. La cérémonie d'ouverture.....	7
6.3. Les communications et débats en plénière.....	9
6.4. Les travaux en groupes et la restitution en plénière.....	13
7. Les résultats atteints.....	14
8. Les recommandations/résolutions.....	15
9. La cérémonie de clôture.....	16
Conclusion.....	17
Annexes.....	18

Introduction

Depuis environ 21 ans que l'IDEE (Institut de Développement et d'Echanges Endogènes) a été créée, l'homme africain arrive progressivement à se réappropriier les connaissances endogènes séculaires qui ont meublé la splendeur de son passé. Ces connaissances, qui de nos jours, s'égareront font de l'Afrique moderne une civilisation poreuse et ballotée par les courants de l'histoire. La mission assignée à cet institut trouve tout son sens à travers les différentes activités endogènes organisées au fil des ans. A cet effet, depuis mars 1995, des colloques internationaux sont organisés tous les deux ans dans cet institut dans une logique d'action émancipatrice et libératrice des forces vives pensantes et agissantes du continent africain et de la diaspora africaine. Force est de constater que depuis la création de l'institut, jamais la problématique de l'agriculture autosuffisante pour le développement autocentré de l'Afrique et sans influence extérieure n'a été abordée. On note que l'agriculture en Afrique devient de plus en plus un secteur pouvant impulser le développement et autour duquel s'accordent les politiques et tous les acteurs de la vie sociale. Le choix donc du thème de ce colloque qui restera graver dans les annales de l'IDEE et les mémoires des participants se justifie par le fait que c'est grâce à l'agriculture que l'Afrique peut endosser sa responsabilité de mère de l'humanité où des intérêts marchands ont vite fait de transformer l'agriculture en un outil géopolitique et géostratégique de déstabilisation.

Ainsi, du 27 au 30 avril 2015 s'est tenue à l'IDEE dans la salle Kwamé Nkrumah la cérémonie officielle d'ouverture du onzième colloque international biennal 2015 dont le terme est intitulé : **'Pour une agriculture panafricaine, autosuffisance, compétitive et impulsant le développement'**. Le présent rapport général restitue le déroulement du Colloque en neuf (09) points: (a) l'objectif général ; (b) les objectifs spécifiques; (c) les résultats attendus ; (d) la participation ; (e) le programme ; (f) le déroulement ; (g) les résultats atteints; (h) les recommandations et résolutions; et (i) la cérémonie de clôture.

1. Objectifs généraux

L'objectif fondamental du présent Colloque se résume en un point essentiel :

- Démontrer que l'agriculture est l'arme la plus efficace dont dispose le panafricanisme dans sa vision d'une Afrique épanouie et prospère.

2. Objectifs spécifiques

Spécifiquement, le colloque biennal du 27 au 30 avril 2015 a pour objectifs de:

- Amener les institutions, les chercheurs, les décideurs de la société civile du Bénin, de la CEDEAO et de l'Union Africaine à comprendre et à internaliser l'importance et les enjeux décisifs d'une part de la mise en place d'une politique agricole adéquate et adaptée pour l'Afrique et d'autre part la mise sur pied d'une structure de veille citoyenne pour son application réelle sur le terrain en vue de l'émergence et du développement durable, intégré et harmonieux de l'Afrique ;
- Amener les Etats africains d'une part à mettre en place un mécanisme de renforcement efficace de la gestion des terres en vue de la sécurité des droits fonciers et d'autre part à respecter leurs engagements de Maputo qui recommande de consacrer 10% de leur budget à l'agriculture ;
- Mettre en réseaux les personnes ressources du monde agricole et les institutions de recherches agricoles des cinq grandes régions de l'Afrique et de la diaspora afin de permettre la saisie holistique des diverses implications et enjeux que représentent l'agriculture et le renforcement de la vulgarisation accrue de l'agriculture dans le développement de ce continent et du panafricanisme ;
- Intégrer dans la pratique, l'approche genre pour dynamiser le secteur de l'agriculture puis conscientiser et coacher la jeunesse en vue de lui donner une source de culture permanente d'enracinement identitaire, d'entrepreneuriat et d'une vision prospective débouchant sur une réussite intégrale et durable

3. Résultats attendus

Plusieurs résultats sont attendus à l'issue de ce colloque :

- ❖ Les universités africaines se réapproprient le savoir culturel endogène, réexaminent l'importance de la femme dans le développement de l'agriculture, privilégie l'agro-écologie pour une meilleure mise en valeur du potentiel agricole de l'Afrique afin d'aboutir à un développement durable ;

- ❖ L'agriculture devient le vecteur par excellence du panafricanisme à travers une prise de conscience de la Diaspora de la nécessité de s'investir dans le monde rural et contribuer à la souveraineté alimentaire ;

- ❖ Encourager la jeunesse à s'inscrire dans l'agriculture en l'accompagnant avec des mesures incitatives, à travers les formations, le coaching/entrepreneurship, l'octroi de crédit ou de financement et de terre en vue d'une réussite intégrale qui leur permettra de participer elle-même à résorber les questions de chômage ;

- ❖ Intégrer dans les plans nationaux de développement de l'agriculture, l'alimentation végétalienne et végétarienne appréhendées comme un moyen efficace et efficient de préservation d'une santé parfaite, de la flore et de la faune et pour lutter contre le réchauffement climatique en vue de la durabilité et de la résilience climatique

- ❖ Créer et favoriser à travers les plans nationaux de développement de l'agriculture, un environnement légal, fiscal et un cadre pratique propice à l'intégration des petits exploitants et aux investissements responsables du secteur privé en vue d'obtenir les résultats probants, encourageants impulsant un développement réel et durable.

4. La participation

Le colloque a connu la participation de plusieurs délégations constituées d'éminentes personnalités venues de divers horizons et rassemblé environ 150 participants répartis comme suit :

- ✓ Etudiants de philosophie de l'UAC
- ✓ Auditeurs DEA en socio de développement à l'UAC
- ✓ Chefs traditionnels, têtes couronnées
- ✓ Représentants d'autres composantes de la société civile ;
- ✓ Personnalités scientifiques ;
- ✓ Représentants de l'Administration publique et les personnalités politiques
- ✓ Entrepreneurs agricoles
- ✓ Etc. (liste de présence, annexe 1)

5. Le programme

Le programme du déroulement du colloque est joint en annexe (annexe 2).

6. Le déroulement

Pour atteindre les objectifs de ce colloque, il est prévu un format de travail qui comporte des séances de plénière et des ateliers thématiques. Pour y parvenir, une organisation a été mise en place.

6.1. Le Présidium

C'est un organe qui a été mis en place pour superviser toutes les activités du colloque. Ce présidium est composé de huit membres qui ont chacun une mission bien précise et se présente comme suit :

Président : Professeur Honorat Aguessy

Vice président : Professeur Bienvenu Antonio

Superviseurs des travaux scientifiques : Roger Sessou et Jacques Nicolas
Dah Kpogninou (Haïti)

Vice présidence de la qualité du séjour : Tohou Rosaline, Dah Tossou,
Adoukonou Marcel Rémi

Rapporteur général : Antoine Kalinta

6.2. La cérémonie d'ouverture

Ce colloque organisé par le COMOPA (Comité mondial du panafricanisme) et qui a connu la présence effective d'illustres personnalités a commencé par l'allocution inaugurale du professeur Honorat Aguessy. Le professeur dans son allocution, après avoir rappelé les points de vue de grandes figures africaines comme CHEICK ANTA Diop, Joseph KI-ZERBO, Massemba, etc. sur le développement et la culture, a mis un accent particulier sur l'agriculture en tant que moteur du développement de l'Afrique. Il a estimé que pour une agriculture panafricaine pouvant impulser le développement, il faut tenir compte des valeurs, savoirs, techniques et des connaissances endogènes propres à chaque pays. Il y a eu aussi l'allocution du 2^{ème} adjoint au Maire de la ville de Ouidah. Cette allocution met l'accent, successivement, sur la salutation des différents membres présents à ce colloque, sur sa fierté à propos du lieu de la tenue dudit colloque en terre libre de la cité historique de Ouidah en précisant, aux uns et aux autres, qu'ils sont les bienvenus chez eux. Il a terminé son allocution par des remerciements à Son Excellence le couple Prof AGUESSY d'avoir de cesse d'aider à la tenue et à la réussite de ce colloque biennal. Aussi a-t-il conclu de soumettre au conseil communal de dégager une ligne budgétaire pour soutenir les colloques à venir. D'autres allocutions ont été faites allant dans le même sens que celle du professeur AGUESSY. A la suite de ses allocutions, l'assistance a eu droit à des intermèdes culturels. Après une pause, les activités ont repris avec l'allocution du Président de réseau africain des entrepreneurs et promoteurs culturels. Il a insisté sur la nécessité d'instituer une journée panafricaine pour la célébration de la culture africaine en proposant le 24 janvier comme date de la célébration de la culture africaine, en référence à la date de l'adoption de la charte de la renaissance de la culture africaine au Soudan. Le dernier point de l'ordre du jour consistait à rendre hommage au grand panafricaniste Kwamé N'Krumah. Il convient de noter qu'à ce niveau, une lecture intégrale de son discours prononcé à Addis-Abeba en 1963 a été faite (voir le discours en annexe 3). A la suite de la

lecture, une analyse critique de ce discours a fait l'objet de débats. Un mot de fin du président de COMOPA a clôturé cette première journée.

6.3. Les communications et débats en plénière

Les différentes communications ont eu lieu au cours de la deuxième journée des colloques. Au total huit communications ont meublé les échanges.

➤ **La première communication** présentée par Dah Ahokponou a pour titre **‘Pour une agriculture panafricaine autosuffisante compétitive impulsant le développement’**. Au début de la communication, le communicateur a imploré les mânes de nos ancêtres pour la protection des participants et la réussite du colloque durant les quatre jours. Le communicateur a justifié dans un premier temps le choix de la localité qui a abrité le colloque. Dans sa justification, il a mis l'accent sur l'historique de la ville de Ouidah et ses potentialités, de même que ses atouts culturels. Il a par la suite déploré la méfiance et la désolidarisation existantes entre les africains autrefois très unis, solidaires et généreux. Cette méfiance constitue un handicap au panafricanisme alors que cette générosité constatée pouvait régler la question de l'autosuffisance alimentaire et impulser le développement. Pour lui, le panafricanisme est un attachement indéfectible à l'Afrique qui est malade de ses enfants malgré toutes ses richesses avec 700 millions de terres arables. Après avoir fait cas des maux qui minent le développement de l'Afrique, il a suggéré que le développement de l'Afrique doit être repensé et ceci en faisant recours aux valeurs culturelles ancestrales car l'agriculture est le vecteur du développement. Le continent africain n'a donc pas besoin des OGM pour une grande production. Il urge alors de revoir le système éducatif afin de permettre aux apprenants de participer à la production agricole en équipant les lycées agricoles et ainsi le chômage pourrait être réduit. Ce qui passera également par le changement des mentalités grâce à l'éducation.

➤ **La deuxième communication** présentée par madame Kongo est intitulée : **‘Reconstituons et valorisons le patrimoine africain’**. Il ressort de son exposé

que les grands panafricanistes doivent être honorés de leur vivant plutôt qu'à titre posthume. Selon elle, l'Afrique en marche vers le progrès est confrontée à nouveau à l'impérialisme, au colonialisme et au néo-colonialisme. Elle a fait référence aux mouvements de révolte en évoquant les cas du Burkina-Faso, du Nigéria et de Mali. Pour elle, il y a une dictature des lois dans les pays africains du fait de la démocratie inspirée de l'Occident et collée aux pays africains. Elle a aussi soulevé la problématique d'inadéquation entre les aspirations du peuple et les politiques des gouvernants qui ne favorisent pas le développement souhaité. De ce fait, il ne peut donc pas y avoir des Etats unis encore que l'Afrique végète dans une politique d'acculturation. Par ailleurs, la culture africaine doit cesser d'être un folklore occasionnel. L'agriculture étant un maillon essentiel du développement, les femmes sont la clé de l'économie qui constitue la base de l'augmentation de la productivité. Mais, l'accès au foncier devient un problème auquel les femmes sont confrontées. Elle prône donc le développement de l'agriculture familiale qui permet de stimuler les économies locales. Dans ce cadre, une sensibilisation sur l'utilisation du composte et des pratiques culturales à l'endroit des femmes s'impose. La communicatrice s'est engagée à la fin à accompagner la jeunesse pour une prise de conscience qui pourrait déboucher sur une Afrique unie.

➤ **La troisième communication** concerne **“les semences et ressources phytogénétiques agricoles du Bénin : quel droit pour les communautés locales face aux droit de propriété intellectuelle”** et a été présentée par Elie Assaba. A travers cette communication, on retient que les semences constituent le premier maillon de la chaîne alimentaire et qu'à l'origine toutes les plantes étaient des semences ancestrales. La culture de ses semences était adaptée à une température donnée et obéissent à certaines prescriptions et pratiques socioculturelles. La participation des paysans aux prises de décision peut donc favoriser une grande production. Les problèmes liés aux cultures sont dus au fait que les semences familiales ont été remplacées par celles améliorées. Ensuite, il

a insisté sur le fait que l'accès aux semences est la première condition pour aller à la sécurité alimentaire menacée par l'érosion. Par conséquent, la semence agricole paysanne doit être libéralisée. De plus, la sécurité alimentaire est caractérisée par une agriculture familiale qui implique une agro-écologie favorable à l'adaptabilité des semences et des terres.

➤ **La quatrième communication** dont le sujet est "**OGM : entre moralité et pragmatisme**" a été présentée par Antonio Bienvenu. Au cours de cette communication, il a fait souligner qu'il y a une vingtaine d'années que les OGM sont apparus et constituent des semences retravaillées. Les OGM sont une solution irraisonnée mais acceptable puisqu'ils s'imposent aux consommateurs contre leur volonté malgré leurs multiples conséquences néfastes. Ils contribuent à la survie du monde entier en ce sens qu'ils couvrent la grande partie de la population mondiale en réglant le problème de faim qui sévit l'humanité. Les occidentaux trouvent donc que c'est leur devoir de nourrir le monde en mettant à disposition les OGM bon marché. A côté de cet aspect, le rapport qualité/prix est mis en avant d'autant plus que les OGM sont moins chers que les produits biologiques. Ce qui explique la préférence des produits OGM au détriment des produits biologiques. Les habitudes alimentaires ne favorisent donc pas la promotion des produits locaux issus de l'agriculture biologique même si l'individu dispose des moyens économiques pour faire face à sa survie. Dans cette perspective comment faire pour mettre fin aux OGM qui posent un problème de moralité et d'éthique ?

➤ **La cinquième communication** porte sur "**quelques suggestions aux paysans panafricains pour parvenir à l'autosuffisance compétitive en vue du développement du continent**" et présentée par Hounnou Théophile. De cette présentation, un état des lieux sur l'agriculture africaine a été fait et met en relief l'archaïsme de l'agriculture africaine qui utilise encore les moyens rudimentaires. En outre, les problèmes liés à la vente des terres constituent un frein à l'essor de l'agriculture africaine. Cependant, le communicateur a fait remarquer que les terres africaines sont très fertiles. Il a notifié aussi que les pratiques culturales

ancestrales sont indispensables pour la promotion de l'agriculture. La terre est une divinité nourricière qu'il faut respecter et des rituels sont indispensables pour une bonne agriculture. Il a par la suite évoqué la négligence des paysans actuels qui ne respectent plus les pratiques ancestrales culturelles pour une meilleure production agricole. Il suggère ainsi qu'il faut intégrer l'agriculture dans le système éducatif, promouvoir le secteur de l'agriculture pour encourager les jeunes à s'intéresser à ce secteur, établir des plans saisonnier de rencontre entre les paysans. Les paysans africains doivent, de ce fait, relever tout défi non pas en refusant les machines mais il faut savoir que les valeurs endogènes sont importantes.

➤ **La sixième communication** s'intitule "**Techniques ancestrales et millénaires de gestion de la fertilité du sol : l'expérience des jardins de l'espoir**" et présentée par Kotchoni Oluwafemi. De cette communication, on retient essentiellement trois centres d'intérêts que sont : l'agriculture de synthèse telle que pratiquée actuellement est la continuation de la logique de la guerre telle entamé depuis la première guerre mondiale. En effet, ce sont les stocks d'arme chimique tels le gaz moutarde qui ont été dilué pour donner les pesticides aujourd'hui. La synthèse d'ammoniaque qui sert à fabriquer les bombes est aujourd'hui utilisée pour produire les engrais. Le deuxième centre est que la désarticulation au niveau des connaissances séculaires que vivent nos paysans doit être repensée afin qu'on restitue au monde paysan les méthodes et pratiques culturelles qui ont toujours permis de garantir la fertilité du sol. Le troisième centre a été le partage avec la plénière des techniques ancestrales de gestion de la fertilité du sol (voir pièces jointes en annexe).

➤ **La septième communication** a pour titre "**Agriculture et industrialisation**" et est présentée par monsieur Robin Accrombessi. Le premier point soulevé par le communicateur est relatif à l'état des lieux et du niveau de pénétration des OGM en Afrique en général et au Bénin en particulier. A travers ce point, on retient que les OGM sont déjà présents dans toutes les alimentations

et qu'il est difficile de s'en départir. Il a ensuite comparé les produits issus des OGM et ceux biologiques en mettant en relief l'importance des produits biologique qui préserve non seulement la santé de l'homme mais aussi celle de la terre. Il a également insisté sur l'importance de sauvegarder et de préserver les pratiques culturelles traditionnelles pour éviter leur disparition.

➤ **La huitième communication** présentée par Adoukonou Rémi Marcel porte sur '**Indicametrie et agriculture**'. Cette communication s'est accentuée sur deux axes importants. Après une brève historique de la naissance de l'indicametrie qui est la science des sciences indicatives du développement capacitaire et de ses avantages, le communicateur, dans un premier temps, a mis l'accent sur la nécessité pour les africains d'utiliser les outils du monde invisible qui leurs sont propres, pour le développement, en lieux et place de ceux du monde visible qui sont plutôt ceux des occidentaux. Il a ensuite fait remarquer que, l'indicametrie permet de connaître les capacités intrinsèques et extrinsèques de chacun des produits agricoles africains et que grâce à cette science, le développement agricole de l'Afrique peut être guéri de ses maux. Ce qui permettrait aussi de maintenir les individus en bonne santé car l'indicametrie leur permet de savoir quoi manger et par là accroître leur capacité sur plusieurs plans.

6.4. Les travaux en groupes et la restitution en plénière

Les travaux de groupe ont constitué à la répartition des participants en atelier pour des réflexions autour des sous-thèmes retenus à cet effet avec des objectifs à atteindre. Au total, cinq ateliers ont été mis sur pied avec chacun un sous-thème :

Atelier 1 : L'agriculture, vecteur de panafricanisme : le développement de l'Afrique par l'agriculture

Atelier 2 : les politiques d'accès à la propriété foncière

Atelier 3 : la problématique de financement de l'agriculture

Atelier 4 : Agriculture et industrialisation

Atelier 5 : les métiers verts dans les systèmes d'éducation de formation, de réinsertion et de correction.

Chaque atelier est composé d'environ 15 participants qui ont travaillé durant toute une journée en commun accord et dans une bonne ambiance pour atteindre les objectifs fixés. La restitution en plénière concerne la présentation des rapports d'atelier. Les résultats des différents ateliers se trouvent annexés au présent rapport général.

7. Les résultats atteints

A l'issue de ce colloque, les résultats atteints se résument en ces points principaux :

- ❖ Les notions d'agro-écologie sont privilégiées tout au long des débats
- ❖ L'agriculture est devenue le vecteur par excellence du panafricanisme
- ❖ Le potentiel agricole de l'Afrique est mis en valeur en privilégiant le savoir culturel endogène;
- ❖ Le monde étudiantin présent au colloque s'est réapproprié le savoir culturel endogène ;
- ❖ La société citoyenne panafricaine est informée du combat à mener pour une agriculture raisonnée et une alimentation saine ;
- ❖ La pertinence de l'investissement dans la recherche et développement (R&D) à hauteur d'au moins 1% du PIB agricole et le renforcement des services de vulgarisation de l'agriculture est abordée ;
- ❖ La durabilité et la résilience climatique dans les plans agricoles nationaux est intégrée ;
- ❖ Des objectifs de nutrition dans les stratégies du secteur agricole sont abordés ;
- ❖ Etc.

8. Les recommandations et résolutions

Face à la désagréable situation qui prévaut actuellement en Afrique par rapport à l'agriculture africaine, situation caractérisée par l'usage des produits OGM et entre autres le désintéressement des Africains des pratiques culturelles ancestrales gage d'une saine et parfaite santé des peuples africains, le consensus des participants au colloque, s'est réalisé sur les points suivants sous forme de recommandations ou de résolutions:

- Créer une ferme pilote sur le site de l'IDEE pour promouvoir les techniques ancestrales de culture et de gestion de la fertilité du sol
- Encourager et se réappropriier l'initiative des jeunes entrepreneurs agricoles à l'exemple des « Jardins de l'Espoir pour l'avenir ».
- Faire adopter un manifeste de l'agro-écologie par l'Union Africaine.
- Adresser une lettre ouverte au gouvernement de la République du Bénin pour la veille citoyenne en termes d'utilisation des OGM.
- Créer une banque panafricaine de l'immobilier pour soutenir l'accès au foncier agricole.
- Faire adopter un code domanial et foncier applicable aux territoires d'Afrique afin de sécuriser leur immense étendue de terres arables.
- Disposer d'une banque africaine de semences naturelles au sein des agences COMOPA;
- Faire adopter aux chefs d'Etats les instruments d'indicametrie pour le développement de l'agriculture
- Redéfinir les frontières de notre endogénéité

9. La cérémonie de clôture

Au dernier jour du colloque, la cérémonie officielle de clôture des activités a pris fin par des remerciements à l'endroit des participants. Successivement, les différentes personnalités présentes ont pris la parole pour exprimer leur fierté

d'avoir participé au colloque et ont ensuite apprécié le déroulement, l'organisation des activités et les discussions enrichies qui ont eu lieu. Des appels ont été lancés à la jeunesse pour une prise de conscience. Enfin, ils ont réitéré leur remerciement aux participants et leur soutien indéfectible pour les prochains colloques. La cérémonie a été définitivement clôturée sur fond d'interprétations des chansons traditionnelles béninoises.

Conclusion

Eu égard à tout ce qui précède, le présent colloque aura eu le mérite d'avoir abordé dans sa plénitude les contours du thème : « **pour une agriculture panafricaine, autosuffisante, compétitive et impulsant le développement** ». Les résultats des travaux des différents ateliers et débats en plénière, ont donné beaucoup d'éléments relatifs à la thématique. En outre, il est à saluer le sérieux qui a caractérisé les travaux du colloque. Si le colloque a pu gagner en efficacité sinon, s'il a pu réussir, c'est sans doute par la présence effective de certains étudiants et auditeurs de DEA de l'UAC par le truchement des Professeurs Albert TINGBE-AZALOU et Bienvenu ANTONIO.

Vive l'agriculture panafricaine !

Vive la souveraineté alimentaire !

Vive le développement !

Vive la souveraineté de l'Afrique !

ANNEXES

Annexe 1 : Liste de participants

N°	NOM & PRENOMS	STRUCTURE & FONCTION	Téléphone	E-mail
1.	AGUESSY Honorat	Président du CoMoPa Direct.-Fondat. de l'IDEE	+229-96916346	info@idee-benin.com
2.	AGUESSY, Béatrice	Prof. en Gynécologie- obstétrique	+ 229-67610114	info@idee-benin.com
3.	KPEHOUNTON Frédéric	Retraité OCBN	97775844	
4.	Père JAHELIEJAH ADANJAN	Ambassade Diaspora	67660909	diasporafrika@gmail.com
5.	BIAOU Gauthier	Enseignant chercheur FSA /UAC	97587880	gbiaou@yahoo.fr
6.	HOUNNOU Théophile	Enseignant à la retraite	67925778	
7.	SOVOESSI Claudia	Etudiante	96480653	sovoessiclaudia@yahoo.fr
8.	ADOUEKONOU Gloria	Etudiante	61869199	gloriaadouekonou@yahoo.fr
9.	BONOU A. Aline	Etudiante	97006835	
10.	DJINDI Léilatou	Etudiante	67185965	
11.	EBE Andilath	Etudiante	67477193	Andilath-ebe@yahoo.fr
12.	LAOULA M. Moussa	Etudiant	62108160	
13.	LALY Ambroise	Auditeur	67305256	ambroiselaly@hotmail.fr
14.	TOM Négus	Artiste	96092810	ccafric@yahoo.fr
15.	AHOSSOUHE M. Fréjuce	Etudiant	97795282	Frejuce.ahossouhe@yahoo.fr
16.	COMLAN Ayouba	Etudiant	97300394	
17.	CHABI SIME Bio	Etudiant	94862391	
18.	SEKO Moukaïla	Etudiant	64873082	
19.	CHABI GBASSO Lawal	Etudiant	95024632	
20.	SERO-TASSOU Fidele	Etudiant	66059315	
21.	HONCLOHON F.H. Narcisse	Etudiant	95527913	
22.	N'TCHA Antoine	Etudiant	67208633	
23.	NAGASSI Dayouabi	Etudiant	96425021	
24.	AVALIGBE Prudence	Enseignant	96047083	
25.	AGBAYANOU R. Gérard	Enseignant	96848037	
26.	ADBOULAYE KASSIMOU Sakibou	Etudiant	64628568	
27.	HOUYOVI C. Georges	Etudiant	96732879	
28.	DOSSOU Cyrhiac	Etudiant	95986969	

29.	AGBODJOGBE J. Fidele	Etudiant	95544356	
30.	ALASSANE Mohamed	Etudiant	95465914	
31.	BANNI ISSIAKO Amouza	Etudiant	95295176	
32.	SAKA SIRA Djibrila	Etudiant	94028402	
33.	AHOWESSO Agossou Honoré	Etudiant	67697366	
34.	ADJOVI Severin	Maire de la commune	95968580	severinadjovi@yahoo.fr
35.	Daah DAAGBO Avimadin	Président ACCO	97086100	
36.	Melanie MAKOU DAKPOGAN	CA 2 Ouidah	97180847	iyalodeonikayi@yahoo.fr
37.	ADJOVI Codjo Bruno	2 ^{ème} adjoint/ Maire Ouidah	97778797	
38.	ADOUKONOU Marcel	IDEE	97147864	adoukonou@yahoo.fr
39.	MATCHOKA B. Edwige	Auditrice en DEA	96827904	Bansso.edwige@yahoo.fr
40.	AGUESSY Béatrice	Prof Gynéco		
41.	ZANNOU F.M Carole	Rep DG Radio maranatha	96318961	
42.	ENGELHARDT Ursula	Restauratrice d'œuvres d'art	+49-228238748	idee-europe@idee-benin.com
43.	ALIHONOU Odette	Auditrice DEA	96166117	odetteali@yahoo.fr
44.	SALIFOU BIO Laurianne	Auditrice DEA	66899394	Lauriannesalifoubio@yahoo.fr
45.	MAHAME Stefanie	Auditrice DEA	96506606	stefaniemahame@yahoo.fr
46.	BOKO Inès Larissa	Auditrice DEA	95540786	inesboko@yahoo.fr
47.	KANLINTA Antoine	DC du DG API-BENIN	95189804	Kanlintaantoine@yahoo.fr
48.	ADAM YOROU Moutarou	Etudiant	66510237	moutarouadamyorou@yahoo.fr
49.	DJIBRIL Soufiane	Etudiant	67323718	brilsouf@yahoo.fr
50.	AKODEYA Aude	Etudiant	97900566	
51.	YOROU N'GOBI Sanni Victoire	Etudiant	95908731	
52.	DAIBIDI William	Moniteur/Philo	95242019	daibidiwiliam@yahoo.fr
53.	KOFONI Oluwafemi S.	Paysan	95253118	kofonifemi@gmail.com
54.	ISSIFOU Rachidou	Etudiant	97969203	rachidouissifou@gmail.com
55.	SALIFOU Biliaminou	Etudiant	95610265	Biliaminous.16@gmail.com
56.	FAGBEDJI Rock	Photographe	97733865	
57.	DOSSOU Christian	Etudiant	61513858	
58.	GADAHOUGA Pascal	Tailleur	97523283	

59.	N'OUEMOU Chantal	Etudiant	96917764	
60.	KOUBIA Noël	Opérateur de saisie	96696374	
61.	DJOSOU Lydie	Infirmière	96192315	
62.	OLOUDE Irene	ARTISTE	61418081	
63.	DETTIN Boris	Etudiant	61555552	borisflurol@gmail.com
64.	IDOHOU Kolawolé R	Etudiant	96949717	
65.	ADAMOU Séidou	Etudiant	96141945	
66.	Dah AHOPONOU Toussaint	Poète écrivain	96997141	
67.	AZIADOME Kogbévi	Biologiste	96417993	
68.	MILARD Martine	Journaliste Ecrivain	00596646811289	
69.	Juliette KONGO	Coach	0022678666641	
70.	GNANIH Stella Faith	Etudiant		
71.	DETTI Sewadé Prisca	Etudiante	96166004	
72.	OCLOO Djifa Délali	Assistante de gestion	66725963	
73.	GOUNIKOA Christine	Etudiante	67841450	
74.	ODJO Nana aicha	Assistante du professeur Jeanne ZOUNDJIEKPON	96557110	Onael26@haitmail.fr
75.	DAKOSSI G. Gaston	Conseiller pédagogique	95564353	g.gdakossi@yahoo.fr
76.	SOKENOU J. Françoise	Etudiante	61779798	
77.	SABI YAGASSO Baké	Etudiante	94794055	
78.	GNANVI S.C. Hubert	Auditeur DEA	97140981	gscoperic@yahoo.fr
79.	N'TCHA K. Ludovic	Auditeur DEA	96529474	ntchaludovic@yahoo.fr
80.	ADAM N. Loukoumanou	Auditeur DEA	96973303	loukmanadam@gmail.com
81.	FASSINOY Yves Brice	Etudiant	95989700	
82.	AKINGBE Michel	Etudiant	96641297	
83.	ADJIN M. Ramane	Etudiant	66545552	
84.	KELEPIGNIA Adjandgm	Etudiant	67661916	
85.	UGAU Abdoul Bassith	Etudiant	67555751	
86.	ALABA Tchalim	Etudiant	95079849	
87.	MOUGLE Daniel	Etudiant	67400935	
88.	AÏNEGNON A. Franck	Etudiant	67434707	franck91silva7555@gmail.com
89.	ADJAMA Djamiou	Etudiant	96221185	

90.	DOSSA Henri Joël	Etudiant	97615925	
91.	BIO KANA Sakibou	Etudiant	94920714	
92.	ADAM O. Moussa	Etudiant	64754748	
93.	YANRODO Bio Isaac	Etudiant	64557960	yanrodoisaac@gmail.com
94.	SOTON Djiman Benoit	Chercheur	97149896	
95.	HOUDE Abalo	Etudiant	66334204	houdeabalo@yahoo.fr
96.	AGBANGLA Habib	Promoteur de jus de fruit	97642376	agbanhab@yahoo.fr
97.	ALIDOU Inoussa	Etudiant	97366607	inoussaalidou542@gmail.com
98.	ACACHA Edouard	Etudiant	96238153	
99.	SODEGLA K. Achille	Doctorat	96181427	achille2013@yahoo.fr
100.	SEIDE Mike	Educateur culturel	97520047	seidemike@gmail.com
101.	CODO Roland	Auditeur	96118090	Coroland2002@gmail.com
102.	GNAMKE Esso Wèdeou	Auditeur	65480315	gnamkesso@gmail.com
103.	VIGAN A. Armelle	Auditeur DEA	95151718	armellevigan@yahoo.fr
104.	ALSIWE Tchadja	Auditeur DEA	65164394	
105.	AHOUNNON M. Elisée	Etudiant	64046339	
106.	DAGBOZOUNKOU M. José	Etudiant	97259302	
107.	AHOSSOUHE Fréjus	Etudiant	97795282	
108.	ANTONIO Bienvenu	Enseignant : UAC	97222019	
109.	ATANGANA Pauline	Enseignante/Cameroun	699485996	
110.	MAHINOUE Nelson	Etudiant	94259130	
111.	BIDOUZO Espérance	Auditeur	95829955	hostines@yahoo.fr
112.	YEBOU Dodo Savina	Auditeur	67461190	
113.	SEDAHOUE S. Aimé	Auditeur	96542060	Sedahoude1@yahoo.fr
114.	LEGONOU Gisèle	Auditeur	94330809	legonougisele@yahoo.fr
115.	SINTONDI O. Luc	Enseignant FSA	97195578	O_sintondji@yahoo.fr
116.	OGOURLA Nicolas	Etudiant	95968052	
117.	TOSSOU Louis	Pdt CL	97173396	
118.	TOURE Watapli	Formateur en indicamétrie	0022509902975	jwataplit@gmail.com
119.	AYIM Mama	Auditeur DEA	95613552	Ayima101@yahoo.fr
120.	MAROYA Florent	Auditeur DEA	96302400	maroyaflorent@gmail.com
121.	GBESNITO Prince	Auditeur DEA	97553499	liogues@yahoo.fr
122.	DJERANE Mekira Delphine	Auditeur DEA	97266505	djeralde@yahoo.fr
123.	KODJOGBE Irène	Auditeur DEA	97124648	saubedath868@yahoo.fr

124.	LOKONON Prospère	Auditeur DEA	97557091	lofaprosas2007@yahoo.fr
125.	KPACHAVI C. Alphonse	Enseignant	97332614	
126.	ADIHO Axelle O.	Responsable fondation Afrique espérance	97586600	adonasse@yahoo.fr
127.	ADJANONHOUN O. Christelle	Responsable fondation Afrique espérance	97482502	Urielle2008@yahoo.fr
128.	FRANCISCO Olive	Assistance pdt CNAC	96433031	Loveleen.kind@hotmail.com
129.	ACCROMBESSI Robin	Président CNAC	97079481	neo@neotv7.com
130.	AWO Odile	Etudiante	67510987	
131.	MONTIN Victor	S.V.T	99449865	
132.	AHOYO Félix	Ecole normale	66874929	fahoyo@yahoo.fr
133.	SESSOU K. Roger	CoMoPa/Italie	0039376757669	sessoukouassi@gmail.com
134.	FADONOUGBO Yvette	DEA/Sociologie	66161548	
135.	TOHOU Rosaline	Sociologue/Anthropologue	95959275	tohou@bj.refer.org
136.	DAVOH YGA Paul	Etudiant	67212705	yelihan@gmail.com
137.	PAURN Elisabeth	Professeur /UAC	96746232	olivierdemontague@yahoo.fr
138.				
139.	Dah KPOGNINOU	Vice-pdt/CoMoPa
140.	SAMBIENI Y. Raphaël	Etudiant	96432026	
141.	HOUANDE M. Juliette	Etudiant	64578710	

Annexe 2 : Programme du déroulement des activités du colloque

Lundi 27 Avril 2015

8H-9H : Installation des Invités

9h- 10h : Allocution du Président du COMOPA

10H-10h 15 : Manifestations Culturelles

10h 15-11h : Allocution d'Ouverture du Président d'Honneur

11h- 12h : Cocktail d'Ouverture

12h-14h30 : Pause Déjeuner

14h 30- 18h : Après-midi du Panafricanisme : 43e Anniversaire de la Mort de l'OSAGYEFO Kwame N'KRUMAH

Mardi 28/04/2015

9h-10h 30 : 2 Communication avec débats

10h30-11h : Pause Café

11h-12h30 : 2 Communication avec débats

12h30-14h30 : Pause- Déjeuner

14h30-16h : 2Communication avec débats

16h-16h30 : Pause

16h30-18h : 2 Communication avec débats

Mercredi 29/04/2015

9h-12h30 : Travaux en Ateliers

12h30-14h30 : Pause Déjeuner

14h30-18h : Travaux en Ateliers

Jeudi 30/04/2015

9h-12h30 : Travaux en Ateliers

12h30- 14h30 : Pause-Déjeuner

14h30-18h : Travaux en Ateliers

Vendredi 1^{er} /05/2015

9h-12h30 : Conclusion des travaux en Ateliers

12h30-14h30 : Pause Déjeuner

14h30-18h : Séance plénière Résultat des Ateliers

Samedi 02/05/2015

9h- 12h30 : Session COMOPA

12H30-14H30 : Pause Déjeuner

14h30-18h : Cérémonie de Clôture

18h-19h : Cocktail de Clôture

19h-24h : Nuit du COMOPA

Annexe 3 : Diverses communications

1. Agriculture et industrialisation

Que vivent les consommateurs face à l'émulation entre l'agriculture biologique/écologique et l'agriculture conventionnelle ?

L'agriculture biologique et l'agro écologie sont des systèmes de production qui maintiennent la santé des sols, des écosystèmes et des personnes. Elles s'appuient sur des processus écologiques, sur la biodiversité et sur des cycles adaptés aux conditions locales, plutôt que sur l'utilisation d'intrants ayant des effets néfastes. L'agriculture biologique allie la tradition, l'innovation et la science au bénéfice de l'environnement commun...

Que peut-on mettre dans l'agriculture conventionnelle :

- l'abandon d'une vision holistique de la nature et de la croyance en une nature bienveillante ;
- le rejet des pratiques traditionnelles et du rôle prépondérant de l'humus (notamment pour Howard et Fukuoka) ;
- la dégradation des liens sociaux et des libertés paysannes, à la suite des restructurations du XIX^e siècle et du développement des grands groupes agro-industriels (Müller) ;
- le développement d'une vision réductionniste du monde et l'instrumentalisation de la nature aux dépens d'une relation plus spirituelle avec celle-ci, et le désenchantement qui accompagne ce rapport au monde (Steiner, Fukuoka) ;
- l'autorité d'une science agronomique confinée au laboratoire et détachée des réalités du terrain (Howard, Fukuoka) ;
- la prédominance des intérêts financiers et commerciaux dans la conception des exploitations agricoles et dans les développements technologiques, généralement aux dépens de la fertilité du sol, utilisation des pesticides de synthèse et des engrais de synthèse (Howard, Müller, Fukuoka).

Définie depuis les années 1920, l'agriculture biologique est organisée à l'échelle mondiale depuis 1972 (International Federation of Organic Agriculture Movements - IFOAM) et reconnue depuis 1999 dans le Codex Alimentarius, un programme commun de la Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation mondiale de la santé.

Depuis 1990, le marché des aliments et autres produits biologiques a augmenté rapidement, atteignant 63 milliards de dollars dans le monde en 2012. Dans le monde, plus de 37,2 millions d'hectares étaient consacrés à l'agriculture biologique à la fin de l'année 2011, soit 0,9 % des terres agricoles des 162 pays pris en compte dans le calcul. Cette année 2015 l'agriculture familiale est devenue l'ultime recommandation faite par le Programme Alimentaire Mondiale

Le mouvement de l'agriculture biologique né en réaction à l'avènement de l'agrochimie, au milieu du XX^e siècle, et surtout au développement de l'usage des engrais minéraux issus de la chimie de synthèse, dans les années 1930.

Le rejet des produits de synthèse dans la production agricole et la volonté de produire des aliments de meilleure qualité sont apparus plus tardivement ; ils constituent à l'heure actuelle les critères principaux pris en compte par les systèmes de labellisation.

L'appellation française agriculture biologique est apparue vers 1950 comme équivalent de l'expression anglaise organic farming, apparue une dizaine d'années plus tôt. L'élevage d'animaux pour la production de viande, de produits laitiers et d'œufs, est une activité agricole qui fait partie intégrante de l'agriculture biologique. Les fermes biologiques fournissent aux animaux des conditions de vie plus respectueuse du bien-être animal que l'agriculture conventionnelle. L'usage d'antibiotiques et de médicaments vétérinaires en général y est règlementé. L'alimentation des animaux doit être intégralement issue de cultures biologiques.

La modification génétique

Une caractéristique clé de l'agriculture biologique est le rejet de plantes et d'animaux génétiquement modifiés. Le 19 octobre 1998, les participants au 12^e Congrès scientifique de l'IFOAM ont publié la Déclaration de Mar Del Plata, où plus de 600 délégués de plus de 60 pays ont voté à l'unanimité d'exclure l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés dans la production alimentaire et l'agriculture.

Par contre la culture sélective des plantes et l'élevage sélectif des animaux sont autorisés, ces techniques permettent de sélectionner les plantes et les animaux les plus aptes pour l'agriculture biologique, de la même manière qu'elles ont été utilisés en agriculture conventionnelle pour optimiser les rendements. Cette sélection est primordiale pour l'agriculture biologique pour permettre de trouver les combinaisons de plantes les plus adaptées et pour augmenter les rendements.

Bien que les OGM soient exclus de l'agriculture biologique, le pollen des plantes génétiquement modifiées peut contaminer les semences biologiques et patrimoniales, ce qui rend difficile, voire impossible, d'interdire à ces génomes d'entrer dans la chaîne des aliments biologiques. Le risque de contamination est fonction de la réglementation des organismes génétiquement modifiés appliquée par chaque pays. Chez nous au Bénin c'est mi-figue mi-raisin c'est une situation de fou que maintient le gouvernement et qui profite aux importateurs qui nous font consommer des produits OGM à notre insu : exemple de certaines boissons comme la bière et du coca produite à base de maïs OGM, les fruits comme les bananes, les pommes fruits, les raisins, les pommes de terre importées, les saucisses, une multitudes de conserves etc.

Impact social

Tissu humain et rural

Les pratiques culturelles de l'agriculture biologiques (par exemple le désherbage à la main et l'élevage en plein air) sont plus intensives en main-d'œuvre que celles de l'agriculture conventionnelle : l'agriculture biologique augmente le nombre d'actifs par unité de surface (+ 20 à 30 %) et permet de diminuer l'exode rural en améliorant la viabilité à long terme des exploitations et l'image des paysans ; elle revitaliserait le tissu socio-économique local, en contribuant au « développement rural ».

Nutrition et santé

Perception dans la population

Les usagers de l'agriculture biologique soutiennent communément que l'alimentation issue de l'agriculture biologique est plus saine au niveau nutritif. Par exemple en France un sondage de 2009 montre que 90 % de la population pensent que les produits biologiques sont « plus naturels car cultivés sans produits chimiques », 81 % pensent qu'ils sont « meilleurs pour la santé », et 74 % pensent que les « qualités nutritionnelles des aliments [sont] mieux préservées ».

Aspects nutritionnels

Les études scientifiques les plus récentes montrent des différences significatives au niveau nutritionnel. Dans la plus grande étude en son genre datant du 15 juillet 2014, une équipe internationale composée de 18 experts internationaux dirigés par l'Université de Newcastle, Royaume-Uni, a montré que les aliments à base de plantes cultivées biologiquement contiennent jusqu'à 60 % d'antioxydants essentiels de plus que pour les aliments issus de cultures conventionnelles. L'analyse de 343 études, sur les différences de composition entre les cultures biologiques et conventionnelles, a constaté que le passage à la consommation de fruits, légumes et céréales bio permet de fournir des antioxydants supplémentaires (équivalent à 1-2 portions supplémentaires de fruits et légumes par jour). Cette étude, publiée dans la revue *British Journal of Nutrition*, montre également des niveaux significativement plus faibles de métaux lourds toxiques dans les aliments biologiques. Le cadmium, qui est l'un des trois seuls contaminants métalliques avec plomb et le mercure pour lesquels la Commission européenne a établis des niveaux maximaux admissibles de contamination dans les aliments, a été retrouvé à des niveaux inférieurs d'environ 50 % dans les cultures biologiques que dans celles classiquement cultivées. La concentration de ces produits en nitrates et nitrites était également inférieure (de 30 % et 87 % respectivement) dans les aliments biologiques. Les effets sur la santé restent à déterminer. L'effet sur la santé des nitrates fait l'objet d'un débat, mais l'Organisation mondiale de la santé recommande toujours de limiter leur consommation. D'autres études ont montré une différence significative pour la concentration en pesticides entre produits issus de l'agriculture biologique et produits conventionnels. Ces effets ont pu aussi être mesurés directement sur les consommateurs de produits issus de l'agriculture biologique : des enfants alimentés avec des produits biologiques ont vu la concentration en pesticides dans leurs urines rapidement baisser à des niveaux non détectables.

Selon une méta-analyse (compilation critique d'études) de l'Université de Stanford regroupant 200 études sur 40 ans conclue à l'absence de différence nutritionnelle entre aliment conventionnel et issu de l'agriculture biologique. Néanmoins il remarque que les fruits et légumes conventionnels tendent à porter plus de résidus de pesticides, et que la viande conventionnelle est plus contaminée par des bactéries résistantes aux antibiotiques.

Effets sur la santé humaine

L'OMS met en garde contre les dangers liés à l'utilisation et à l'exposition au pesticide. Le 29 avril 2014, l'association Générations futures a publié les résultats de son enquête "EXPPERT" (exposition aux Pesticides perturbateurs endocriniens) auprès de 30 enfants vivant en zone agricole. 35 des 53 pesticides suspectés, dont certains interdits en usage agricole, ont été trouvés au moins une fois.

Les intoxications aiguës

Pour les personnes en contact direct avec (agriculteurs et entourage) :

La Mutualité sociale agricole (MSA) et le laboratoire GRECAN, d'après de premières études MSA, ont conclu qu'en France environ 100 à 200 intoxications aiguës (irritations cutanées, troubles digestifs, maux de têtes) par an sont imputées aux pesticides. Le délai relativement court (quelques heures à quelques jours) entre l'exposition au produit et l'apparition des troubles, permet, le plus souvent, de relier les effets à la cause.

Les dérivés organochlorés induisent tout d'abord des troubles digestifs (vomissement, diarrhée) suivis par des troubles neurologiques (maux de tête, vertige) accompagnés d'une grande fatigue. À ceux-ci succèdent des convulsions et parfois une perte de conscience. Si le sujet est traité à temps, l'évolution vers une guérison sans séquelles survient généralement. L'intoxication aiguë avec ce type de produit est relativement rare, à moins d'ingestion volontaire (suicide) ou accidentelle (absorption par méprise, dérive de nuage, jet de pulvérisateur...).

Les dérivés organophosphorés ainsi que les carbamates, en inhibant le cholinestérase, induisent une accumulation d'acétylcholine dans l'organisme débouchant sur une hyperactivité du système nerveux et à une crise cholinergique. Les signes cliniques sont des troubles digestifs avec hypersécrétion salivaire, nausée, vomissement, crampes abdominales, diarrhée profuse. Il y a de plus des troubles respiratoires avec hypersécrétion bronchique, toux et essoufflement. Les troubles cardiaques sont une tachycardie avec hypertension puis hypotension. Les troubles neuromusculaires se traduisent par des contractions fréquentes et rapides de tous les muscles, des mouvements involontaires, des crampes puis une paralysie musculaire générale. La mort survient rapidement par asphyxie ou arrêt cardiaque. Un antidote spécifique existe pour cette catégorie de produit : le sulfate d'atropine qui neutralise rapidement les effets toxiques.

Chez l'adulte, les produits rodenticides à base d'anticoagulants n'entraînent généralement pas - à moins d'absorption massive à but suicidaire - de troubles de la coagulation, ni d'hémorragie. Chez l'enfant, en revanche, des hémorragies graves peuvent survenir. Ils agissent en abaissant le taux de prothrombine dans le sang, nécessaire à la formation du caillot sanguin, entraînant ainsi des hémorragies internes. Les symptômes apparaissent après quelques jours pour une dose

élevée, après quelques semaines pour des prises répétées: sang dans les urines, saignement de nez, hémorragie gingivale, sang dans les selles, anémie, faiblesse. La mort peut survenir dans les 5 à 7 jours qui suivent.

Les intoxications chroniques

Les risques sanitaires de l'exposition chronique sont encore très débattus pour l'adulte, notamment par manque de données sur le degré d'exposition sauf pour les lymphomes. Chez l'enfant, certains cancers (dont tumeurs cérébrales, leucémies et néphroblastomes) sont plus fréquemment associés à une exposition chronique aux pesticides ou à celle des parents au moment de la grossesse. Les impacts suspectés de l'exposition in utero du fœtus sont « infertilité, mort fœtale, prématurité, hypotrophie, retard de croissance intra-utérin (RCIU), malformations congénitales, notamment orofaciales », encore à confirmer en raison de biais possibles de certaines études. On admet que « les pesticides peuvent interférer avec les hormones (perturbateur endocrinien), les facteurs de croissance ou les neurotransmetteurs. L'étude des manifestations neurologiques en lien avec l'utilisation des pesticides est actuellement de mieux en mieux documentée »

Atteintes dermatologiques : rougeurs, démangeaisons avec possibilité d'ulcération ou de fissuration, urticaire sont très fréquemment observées, touchant plutôt les parties découvertes du corps (bras, visage). Nombre de produits provoquent des problèmes cutanés, dont les roténones responsables de lésions sévères au niveau des régions génitales.

Atteintes neurologiques : les organochlorés font apparaître une fatigabilité musculaire, une baisse de la sensibilité tactile. Les organophosphorés entraînent à long terme des céphalées, de l'anxiété, de l'irritabilité, de la dépression et de l'insomnie, alliés parfois à des troubles hallucinatoires. Certains provoquent une paralysie, comme les dérivés mercuriels ou arsenicaux.

En 2012, une trentaine d'études épidémiologiques laissent supposer que les pesticides puissent être à l'origine de troubles dépressifs et psychiatriques (sans qu'un lien proportionnellement clair puisse être établi avec le taux de suicide plus élevé chez les agriculteurs que dans la plupart des autres professions).

Troubles du système hématopoïétique : les organochlorés peuvent provoquer une diminution du taux de globules rouges et de globules blancs, avec risque de leucémie.

Atteintes du système cardiovasculaire : les organochlorés développent des phénomènes de palpitation et de perturbation du rythme cardiaque.

Atteintes du système respiratoire : ces atteintes sont souvent en relation avec les phénomènes d'irritation engendrés par bon nombre de pesticides, favorisant ainsi les surinfections et être à l'origine de bronchites, rhinites et pharyngites.

Atteintes des fonctions sexuelles : un nématoïde (DBCP) a provoqué chez les employés de l'usine où il est synthétisé un nombre important de cas d'infertilité. D'autres substances semblent impliquées dans la déléation croissante de la spermatogenèse, soit directement comme neurotoxiques soit à faible doses ou via des cocktails de produits comme perturbateur endocrinien. Dans ce cas, l'embryon peut être touché, même par une exposition à de faibles

doses (anomalies génitales, et peut-être risque augmenté de certains cancers et de délétion de la spermatogenèse chez le futur adulte).

Risques fœtaux : des pesticides franchissent la barrière placentaire et ont une action tératogène sur l'embryon. C'est le cas du DDT, du malthion, des ophtalmies (fongicide proche de la thalidomide). Il peut survenir des accouchements prématurés ou des avortements, ainsi que des malformations de l'appareil génital du garçon. Il est conseillé à la femme enceinte d'éviter tout contact avec des pesticides entre le 23^e et le 40^e jour de la grossesse, mais certains produits ont une longue durée de demi-vie dans l'organisme (lindane, DDT par exemple).

Crainces de perturbations hormonales : Certains pesticides se comportent comme des « leurrex hormonaux ». Chez 100 % des 308 femmes enceintes espagnoles, ayant ensuite donné naissance à des enfants jugés en bonne santé entre 2000 et 2002, on a trouvé au moins un type de pesticide dans le placenta (qui en contenait en moyenne 8, et jusqu'à 15, parmi 17 pesticides recherchés, organochlorés, car étant aussi des perturbateurs endocriniens). Les pesticides les plus fréquents étaient dans cette étude le 1,1-dichloro-2,2 bis (p-chlorophényl)-éthylène (DDE) à 92,7 %, le lindane à 74,8 % et l'endosulfan-diol à 62,1 % (Le lindane est interdit, mais très persistant).

Maladies neuro-dégénératives : une étude publiée en 2006 et d'autres ont conclu à une augmentation probable des risques de maladie de Parkinson à la suite de l'exposition chronique à certains pesticides, notamment... . L'exposition aux pesticides augmenterait le risque de maladie de Parkinson de près de 70 % : 5 % des personnes exposées aux pesticides risqueraient de développer la maladie contre 3 % pour la population générale. Cette maladie est d'ailleurs plus fréquente en milieu rural qu'en milieu urbain. On ne dispose malgré tout d'aucune étude épidémiologique incriminant un produit particulier dans la maladie de Parkinson.

En France, cette maladie ne figure cependant dans aucun tableau de Maladie Professionnelle mais un cas récent pourrait faire jurisprudence⁶⁷. En 2012, le ministre de l'Agriculture a officialisé la reconnaissance du lien entre cette maladie neuro-dégénératrice (Parkinson) et les pesticides chez les agriculteurs.

Cancers : Le GRECAN a mis en évidence un plus faible nombre de cancers chez les agriculteurs que dans la population générale, mais avec une occurrence plus élevée de certains cancers (prostate, testicules, cerveau (gliomes)...). L'étude AGRICAN commencée en 2005 est en cours jusqu'en 2020 : elle concerne le suivi de 180 000 personnes affiliées à la Mutualité sociale agricole (MSA). Il existe dans le monde une trentaine d'études qui montrent toutes une élévation du risque de tumeurs cérébrales. Selon l'INSERM il semble exister une relation entre cancer du testicule et exposition aux pesticides.

L'étude d'Isabelle Baldi : Une étude a conclu mi-2007 que le risque de tumeur cérébrale est plus que doublé chez les agriculteurs très exposés aux pesticides (tous types de tumeurs confondues, le risque de gliomes étant même triplé). Les habitants utilisant des pesticides sur leurs plantes d'intérieur ont également un risque plus que doublé de développer une tumeur cérébrale. L'étude ne permet pas de dire si un produit ou une famille de pesticide serait plus responsable que d'autres, mais l'auteur note que 80 % des pesticides utilisés par les vignerons sont des fongicides.

Une autre étude, portant sur la population masculine française, établit des liens statistiques entre les pesticides employés et les lymphomes développés, et montre que l'incidence des lymphomes est deux à trois fois plus élevée parmi les agriculteurs.

Au niveau moléculaire, une étude française a démontré qu'il existait une relation entre l'exposition professionnelle aux pesticides et l'acquisition d'une anomalie chromosomique connue pour être l'une des étapes initiales de certains cancers.

Une étude de l'Observatoire Régional de Santé de Poitou Charente (septembre 2011) a montré une « surmortalité significative » des adultes par lymphomes (19 %) dans certains territoires agricoles. Un rapport du Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles (rnv3p) a confirmé un risque accru de tumeurs chez les personnes travaillant dans les secteurs Agriculture, pêche, sylviculture et aquaculture. L'exposition aux pesticides correspondrait à 45 cas sur 578 signalés.

En 2007, dans une méta-analyse incluant 83 études, 73 d'entre elles ont montré une association positive entre exposition aux pesticides et cancer.

Le 28 juillet 2014, l'Institut national du cancer publie la version actualisée d'une fiche repère portant sur un état des lieux des connaissances sur les pesticides et les risques de cancers.

Cycle du poison

Cette notion a été introduite au milieu des années 1970 pour décrire le phénomène de circulation mondialisée de pesticides interdits dans certains pays. Il décrit les situations où des pesticides interdits dans des pays industrialisés continuent à y être produit par l'industrie chimique, mais uniquement pour l'exportation vers les pays en développement.

Ces produits sont ensuite utilisés dans ces pays en développement, mais presque entièrement sur les cultures d'exportation. Une partie de ces pesticides peut contaminer les eaux marines ou de pluies, ou être directement réexportée - sous forme de résidus, ou de contaminants sur ou dans les produits envoyés vers les pays riches. Ils peuvent aussi l'être dans des poissons, crustacés ou de la viande via la chaîne alimentaire, éventuellement bio concentrés. La rémanence de certains produits peu dégradables (ou non dégradables) (cuivre, produits à base d'arsenic et plomb...) dans le sol et les sédiments doit aussi être prise en compte.

Les OGM ne sont, par définition, pas naturels et pourraient alors avoir des impacts potentiels sur notre santé. En 2002, Robert Naquet (CNRS, président du comité pour l'Éthique en sciences de la vie) revenait sur les risques éventuels pour le consommateur et sur les moyens mis en œuvre pour les évaluer, des principes qui sont toujours d'actualité. Phénomène de mutagénèse...



Quel est l'impact des OGM sur notre santé ?

Le premier enjeu déclaré de la recherche sur les OGM concerne à la fois la santé et l'alimentation. Les OGM sont utilisés dans la recherche médicale. Des médicaments sont déjà produits et commercialisés par des bactéries génétiquement modifiées. On peut citer l'hormone de croissance (extraite auparavant d'hypophyses prélevées sur des cadavres, avec le risque que l'on sait que l'un d'entre eux soit porteur de la maladie de Creutzfeld-Jacob), et l'insuline dont nul n'ignore l'importance dans le traitement du diabète. Des recherches sont en cours pour l'expression de vaccins dans des fruits. OGM et santé du consommateur : L'exemple du véhicule qui doit prendre de l'essence et vous y mettre du gasoil mélangé à de l'essence ou du pétrole. L'organisme humain a été conçu à la perfection et programmé pour consommer des aliments, des vitamines des oligo éléments précis. Questions auxquelles il n'est pas toujours possible aujourd'hui de répondre de façon précise, mais auxquelles les chercheurs s'emploient en attaquant les problèmes sous divers angles :

- ✓ L'évaluation des effets possibles des aliments génétiquement modifiés sur la nutrition humaine ;
 - ✓ la dégradation des OGM au cours de la digestion ;
 - ✓ quels sont les dangers potentiels ? ;
 - ✓ les risques d'allergie ;
 - ✓ les effets potentiels de l'utilisation d'ADN viral végétal sur la santé humaine (le problème de la mutagenèse);
 - ✓ l'évaluation de la sécurité alimentaire des produits génétiquement modifiés (GM).
 - ✓ L'évaluation des effets possibles des aliments génétiquement modifiés (GM) sur la nutrition humaine
 - ✓ Des recherches sont en cours pour l'évaluation optimale des effets que pourraient avoir de tels types d'aliments.

Ces recherches devraient tenir compte :

- des effets de petits changements qui seraient dus à la consommation d'aliments GM, dans un régime alimentaire équilibré ;
- des effets potentiels sur la santé de sous-groupes de la population, comme le sous-groupe qui aurait une consommation particulièrement importante de ce type d'aliment ;
- de la composition de ce nouveau type d'aliment, de sa préparation et de son rôle attendu dans le régime alimentaire. Le nouvel aliment GM est ainsi comparé à l'aliment traditionnel, et toute différence entre les deux est évaluée ;
- des implications nutritionnelles qui sont évaluées aux niveaux de consommations normale et maximale ;
- des effets du stockage, de traitements, de la cuisson sur la composition en nutriments de ces produits GM ;

- des caractéristiques physiologiques et morphologiques des nourrissons, des enfants, des personnes âgées, des femmes enceintes ou allaitant, et des personnes souffrant de maladies chroniques.

Quels sont les dangers potentiels ?

Beaucoup de gènes de résistance aux insectes agissent en perturbant les fonctions digestives du parasite. Or certains d'entre eux, comme les inhibiteurs enzymatiques, sont résistants à l'hydrolyse dans le tube digestif de l'insecte. On peut imaginer que par le même mécanisme ils pourraient induire des effets similaires chez les Mammifères :

- une perturbation du système digestif ;
- une modification de la toxicité de la plante. Il se peut que le gène, introduit, ne produise pas de substance toxique, mais qu'il perturbe le fonctionnement de la plante, ce qui pourrait entraîner la production d'une nouvelle substance toxique ou l'augmentation de la production de certaines protéines toxiques déjà existantes (tomatine de la tomate, solanine de la pomme de terre) ;
- une augmentation de la résistance des microorganismes aux antibiotiques serait un autre danger potentiel pour l'Homme.

Les risques d'allergie

Actuellement, on considère que 1 à 2 % des adultes et 6 à 8 % des enfants sont allergiques à un des huit groupes d'aliments allergéniques (crustacés, noix, œufs, poissons, lait, arachide, soja, blé). Les OGM risquent-ils d'augmenter ces chiffres ?

On ne peut pas prévoir combien d'individus seront allergiques à des nouvelles molécules.

La plupart des populations consomment beaucoup plus de sel (du fait surtout des produits agroalimentaires d'origine industrielle) que ne le recommande l'OMS pour la prévention des maladies; une forte consommation de sel est un déterminant important de l'hypertension et du risque cardio-vasculaire. Il existe un lien entre une forte consommation de graisses saturées et d'acides gras trans et les cardiopathies. La qualité de l'alimentation régresse rapidement dans les populations qui disposent de peu de ressources. Il ressort des données disponibles que la consommation de graisses augmente rapidement dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure depuis les années 1980. Hypertension artérielle : On estime à 7,5 millions le nombre des décès dus à l'hypertension artérielle, soit environ 12,8% de l'ensemble des décès.

Surpoids et obésité : Au moins 2,8 millions de personnes meurent chaque année des suites d'un surpoids ou d'une obésité. Le risque de cardiopathie, d'accident vasculaire cérébral ou de diabète augmente proportionnellement à l'indice de masse corporelle (IMC).

Partout dans le monde, l'excès pondéral et l'obésité constituent, indépendamment de l'âge et du milieu social, un problème de santé publique important et croissant qui entraîne une augmentation des taux de diabète, de maladies cardio-vasculaires et d'autres affections liées au régime alimentaire. Il s'agit de maladies très difficiles à traiter là où les ressources sont limitées et le système de santé déjà surchargé. D'après les chiffres de 2011, l'excès pondéral touche environ 43 millions d'enfants de moins de cinq ans.

L'augmentation de l'IMC accroît également le risque de certains cancers.

Le traitement du diabète, du cancer, des maladies cardio-vasculaires et des affections respiratoires chroniques peut être long et donc extrêmement coûteux. Ces coûts peuvent contraindre les familles à des dépenses catastrophiques, au risque de les appauvrir. Les dépenses des ménages liées aux MNT et aux facteurs de risque comportementaux responsables, réduisent d'autant l'argent dont ils disposent pour satisfaire à des besoins essentiels tels que la nourriture et le logement, et l'éducation, élément clé pour échapper à la pauvreté. On estime à 100 millions chaque année le nombre des personnes acculées à la pauvreté par le paiement direct des services de santé.

Les cardiopathies, les AVC et le diabète sont responsables d'une perte annuelle de revenu national de plusieurs milliards de dollars dans la plupart des pays les plus peuplés du monde. Les analyses économiques montrent que chaque augmentation de 10% des MNT est associée à une baisse de 0,5% du taux de croissance économique annuelle.

Des solutions peu coûteuses peuvent réduire partout les principaux facteurs de risque de MNT. Il existe de nombreuses autres interventions à l'échelle de la population, peu coûteuses et économiques, qui sont capables de réduire les facteurs de risque de MNT. Ces interventions sont notamment les suivantes : • Traitement de la dépendance à la nicotine ; • Promotion de pratiques satisfaisantes en matière d'allaitement maternel et d'alimentation complémentaire ; • Application des lois sur l'alcool au volant ; • Restriction de la commercialisation des aliments et des boissons riches en sel, en graisses et en sucre, en particulier à destination des enfants ; • Taxes sur les aliments et subventions destinées à promouvoir une alimentation équilibrée. De solides données plaident aussi en faveur des interventions suivantes, malgré le manque actuel de recherches sur leur efficacité économique : • Environnement alimentaire sain à l'école ; • Informations et conseils nutritionnels dans les soins de santé ; • Directives nationales en matière d'activité physique ; • Programmes d'activité physique pour les écoliers ; • Programmes en faveur de l'activité physique et d'une alimentation saine au travail ; • Programmes communautaires en faveur de l'activité physique et d'une alimentation saine ; • Conception d'un milieu bâti favorisant l'activité physique.

Que faire :

Consommer naturel autant que faire se peut.

Qui produira ce naturel : c'est la jeunesse. Vous deviendrez des leaders et vous créerez des emplois.

Comment peuvent-ils y arriver ? Mieux se faire former surtout à travers les savoirs faire, les expériences de nos personnes âgées. En se formant au leadership, au développement personnel sans lequel votre vie ne saurait être bien conduite par vous-même car votre destin vous appartient et à personne. Nous sommes tous nés pour briller depuis l'enfance, nous tous. Et en devenant leader de notre propre vie, d'une frange de notre communauté que nous aurons une volonté inébranlable qu'on appelle la foi qui déplace les montagnes que nous pourrions savoir, construire ensemble. Observez autour de vous, les grandes entreprises, les politiciens, les Etats se mettent ensemble pour conduire leur destinée et nous petits béninois ou africains en quête de croissance refusons d'emprunter le chemin le plus sûr le plus royal pour y arriver.

Le boulevard est grandement ouvert aux jeunes pour réussir dans l'agriculture. Des opportunités existent et c'est les consommateurs qui déterminent la demande. Personnellement je suis informaticien et communicateur mais je suis aussi paysan depuis que j'ai perçu les enjeux. Mais pour qui cette jeunesse doit se battre c'est pour elle-même d'abord et certainement pour la postérité. Vous devez sauver votre propre vie, votre nation votre continent. Personne ne le fera à votre place en tout cas pas les citoyens des autres continents.

2. Pour une Agriculture Panafricaine, autosuffisante, Compétitive et impulsant le Développement

Une bonne thématique qui n'est pas une affaire de la chance, c'est une opportunité historique à saisir et ce lieu symbolise le thème... Mais avant tout propos, je voudrais demander au Maître de la parole et du silence d'ici et d'ailleurs de bien vouloir m'autoriser à m'adresser à vous, dignitaires: Têtes Couronnées et gardiens de nos traditions, dinosaures panafricanistes, responsables politiques, éminents professeurs de nos grandes universités, journalistes de tous bords et vous, éminents invités venus de très loin. La première parole à vous adresser est la salutation. Je vous salue avec respect et considération, respect dû à vos rangs, grades et qualités, considération à ce que vous représentez à mes yeux. Je vous souhaite la bienvenue dans cette ville historique et sur cette terre où nos ancêtres, nos grands parents et nos pères accueillèrent les étrangers et cohabitaient avec eux dans la fraternité sans arrière pensée. A toutes les entités ; à tous les **vodùns yêhués** de « Ouidah, berceau des quarante et une divinités », à toutes les divinités des environs, **Azizas**, génies du Panthéon africain, ma déférence. Ouidah, pays du **Vodùn**, pays du python sacré « **Dangbé** » est honoré en ce jour et je me réjouis du point de vue de la thématique, du sujet à traiter. Ce thème et le lieu choisis n'épousent-ils pas le symbolisme de la lutte panafricaniste ? La lutte contre la faim ; la maladie, lutte contre l'ignorance et contre le désordre ? Assurément oui, sinon comment comprendre le choix du thème et son accointance avec le lieu qui semblaient être un mystère ? En venant dans cet univers historique : « **Gléhoué** » ! Etymologiquement appelé, « **cité des champs ou cité des paysans** » ! « **Glé** » : champ, plantation, « **houé** » : cité, maison, agglomération, que sais-je ! Et revoilà Ouidah au cœur de l'histoire, au centre d'un grand colloque, un colloque international en effet ! Quelle coïncidence dirai-je, quelle coordination, une alliance, une transaction entre le passé et le présent ! C'est plus qu'une approche pédagogique, c'est une vision, un objectif visé par ces éminents penseurs, historiens africains, anthropologues, sociologues, que sais-je ! Esprits éclairés, esprits dévoués rejetant toute négativité. C'est vous Professeur Honorat Aguessy et vos collaborateurs qui ont su trouver ce merveilleux thème. Je vous félicite et je vous remercie pour votre ingéniosité. Il s'agissait en effet de saluer l'effort de la recherche du thème qui épouse notre temps et la méthodologie à mettre sur pied pour un développement harmonieux de notre beau continent : l'Afrique. Valoriser notre agriculture et la rendre plus compétitive pour un développement harmonieux est un travail de scientifique, une excellente idée. Débattre ce Thème ici, Mesdames et Messieurs, sur cette terre africaine, terre historique ; c'est recourir à l'histoire de nos braves paysans déportés au de-là des océans et des mers, et qui ne sont plus jamais revenus. C'est un hommage que nous sommes entrain de leur rendre. C'est un devoir de mémoire, de souvenir. C'est le lieu choisi qui m'amène à cette interrogation, un lieu de mémoire et de souvenir me font penser à ces bras valides que le temps n'effacera jamais. Aujourd'hui

encore et sur cette même terre, une lueur d'espoir resplendit, une autre mentalité surgit, celle de la solidarité. Le temps est revenu où les africains doivent se jurer fidélité et penser à la solidarité agissante qui faisait la fierté de nos chers parents et braves paysans. La fidélité et la solidarité africaines n'existaient nulle part ailleurs. Mais aujourd'hui plus rien! Les africains se sont repliés sur eux-mêmes, érigeant des barrières, se complaisant dans leurs frontières, la méfiance dressée entre les frères et sœurs tue les initiatives, la confiance est inexistante, que faire ?

Comment parler du panafricanisme sur cette terre africaine, terre historique, terre des quarante et une divinités sans un minimum de confiance et de fidélité ? Comment comprendre le dévouement de la déesse mère qui du reste, demeure à jamais la Reine mère des terres de chez nous: « **Sakpata** ». Elle est d'une fidélité sans faille, gouverne et gère au quotidien la fertilité des sols ? Nos pères et nos mères ne lui vouaient-ils pas fidélité et loyauté?

Comment ne pas parler de « **Gléhoué** » grande agglomération jadis ; terre fertile, terre appelée Cité des champs, Cité du paysan sans argumenter la générosité légendaire de nos pères qui cédaient des portions de terre aux étrangers qualifiés à juste titre des envoyés de Dieu ? Voir la Basilique Mineure face au Temple des Pythons sacrés « **Dangbé houè** » ! Ouidah ; Gléhoué, ville cosmopolite, ville historique, ne peut se lasser de cette tradition légendaire. Le choix de **Gléhoué** n'est pas un heureux hasard, c'est un choix bien mené et bien pensé. Notre terre africaine veut parler, elle parlera pendant cette semaine. Un proverbe de chez nous ne dit-il pas, je cite : **E non plé bo non gou a, é plé hö, é non gno noui wê**. Lorsqu'on se réunit c'est pour aboutir au savoir et non pour s'empêtrer dans l'ignorance. Mesdames et Messieurs ! Mes yeux ont vu la solidarité agissante de mes parents. J'ai vu cette entente, cette générosité légendaire de mes parents, il y a de cela 40 ans. J'ai vu les branches d'arbre aux fourches écartées fixées en terre ; je les voyais porter des canaris remplis d'eau pour les voyageurs solitaires, les jours ensoleillés. Je les voyais s'arrêter sous ces beaux feuillages et se désaltérer. Quelle amabilité ? Une bonté ! Mesdames et Messieurs ! En Afrique, l'amour ne s'achète pas, l'amour ne se vend pas, il se donne. Mes oreilles ont entendu mes parents dire qu'il faut réserver une part de notre nourriture à un éventuel visiteur qui de passage, trouverait de quoi manger. Je les ai entendus dire que les âmes de nos parents défunts viendraient la nuit manger le reste de la nourriture que l'on leur réservait. Mais où est donc passée cette notion de la solidarité agissante? Une Afrique unie, solidaire et forte était capable de résoudre ce grave problème d'autosuffisante alimentaire et impulserait le développement tant souhaité. Le ver ne se trouve-t-il pas dans le fruit ? Nos anciens, nos pères et nos mamans avaient montré la voie à suivre, ils nous avaient éduqués à nous entraider. Mais nous n'avions pas suivi leurs conseils. Pourquoi ? Nos cœurs ont-ils désappris à aimer ? Mais aujourd'hui, je me réjouis de voir les africains d'une autre génération et leurs disciples affables, agréables et aimables se pencher sur un même thème qui valoriserait l'Afrique toute entière. Je vois la mise en commun des idées novatrices surgir des profondeurs de la pensée des panafricanistes et leurs amis. J'implore le ciel et la terre ; nos entités, nos dieux, toute la galaxie céleste, africaine, de s'imbriquer dans cette nouvelle aventure panafricaine et nous conduire au bon port. Je demande au ciel et la terre de veiller sur ce Colloque afin qu'il soit une grande réussite. Que la ville de « **Gléhoué, Ouidah** » soit inscrite à jamais dans un livre d'or, celui du combat pour la liberté économique. Qu'elle soit inscrite, non seulement comme une ville historique aux quarante une divinités, mais et surtout la ville qui a vu renaître un nouveau concept de la solidarité africaine, l'idée des panafricanistes ici présents.

A présent, Mesdames et Messieurs, permettez-moi d'aborder un petit peu mon concept du Panafricanisme afin de mieux aborder par la suite le sous thème que j'ai l'honneur de traiter. Le panafricanisme, qu'est-ce que c'est ? Je dirai, c'est quoi même ? Pour ma part ; le Panafricanisme est avant tout, un attachement indéfectible à l'Afrique, à la terre natale, terre nourricière, terre des ancêtres. Elle est ce bijou que je possède et que je porte au cou nuit et jour. C'est ce que j'ai de plus beau et de plus cher. L'Afrique est notre mère à tous. Or cette mère est malade. L'Afrique est malade de l'ignorance de ses enfants. Dieu seul sait combien sont-ils. L'africain doit comprendre que sa mission première est de travailler à la santé et à la beauté de sa mère ; c'est-à-dire, œuvrer pour la beauté de sa terre natale. Observons la beauté de l'Afrique toute entière ; observons ces forêts verdoyantes, ces 700.000.000 de terre arabe, ces eaux poissonneuses, ces fleuves navigables par endroits, ces grands lacs, ces prairies luxuriantes, ces belles plages et ces belles saisons de pluie et de soleil et pourtant ! « **Mawu-Ségbo-Lissa** » Dieu nous a donné cette terre en héritage et toutes les armes pour la rendre plus belle et plus attrayante, et pourtant ! Dieu est bon et juste pour nous autres africains car Il nous a donné plus qu'Il en a donné aux autres. Il nous a donné le potentiel pour réussir. Pourquoi douter et attendre que d'autres personnes viennent remplir la tâche qui nous incombe ? Pourquoi avoir toujours la main tendue ? Nous avons appris à mendier, à mentir, nous avons appris à nous haïr, à nous désolidariser et nous avons tourné le dos à notre mission première : la lutte pour notre liberté économique. Pourquoi ! Pour quelle raison ! Revenons à la case départ où il n'y a ni pleur ; ni larme, mais le rire et le sourire dans la case de nos parents. Mais pour y arriver Mesdames et Messieurs, nous devons changer nos mentalités et ce changement passe obligatoirement par l'éducation et la formation de base non pas comme cela se fait aujourd'hui, mais par cette éducation rigoureuse de nos parents, qui du reste était basée sur l'ordre, la discipline, le respect de la hiérarchie, de l'autorité, des lois et règles qui faisaient jadis de nos communautés, un havre de paix. **Tournons à présent le regard vers le sous-thème : l'agriculture, vecteur du développement endogène et du panafricanisme : le développement de l'Afrique par l'agriculture.** Vous voulez bien m'excuser si je disais du développement de L'Afrique passe obligatoirement par l'agriculture en lieu et place du mot « **par** » qui **exprime une relation de lieu ou de temps.** C'est peut être un jeu de mots qui me paraissait évident. Pour en arriver à ce concept, il nous faut changer notre manière de penser ; d'agir, en un mot notre comportement. Nous pensons généralement faux parce que nous n'avons plus confiance en nous-mêmes et à *contrario* en d'autres personnes. Si nous devons vivre ensemble ; non pas en autarcie, nous devons nous faire confiance les uns les autres et cette confiance passe nécessairement par les actes que nous posons, les textes et les lois de nos pays pour mieux sécuriser nos pensées, c'est-à-dire nos biens qui sont nos terres cultivables. La diaspora n'en demande pas mieux. Toutes les démarches ; toutes les acquisitions, les orientations et les attributions du système à mettre en place deviendraient une réalité, si et seulement si la qualité de l'éducation et de la formation de l'homme africain redevient une possibilité. Oui ! L'agriculture est ce vecteur du développement partout dans le monde et ce n'est pas l'Amérique ni l'Europe pour ne citer que ces deux pays là qui nous diraient le contraire. S'il arrivait que les africains se mettaient ensemble ; dans une solidarité agissante, dans une organisation sous régionale, régionale et continentale par la suite, l'Afrique n'envierait aucun autre continent. Il suffisait que nos gouverneurs, nos dirigeants africains s'y mettent et qu'ils acceptent de mettre de l'ordre dans ce secteur agricole en créant les hubs agricoles

« Agropoles » régionaux dans un premier temps et qu'ils respectent les règles établies à cet effet. L'Afrique sortira du sous développement parce qu'elle possède les $\frac{3}{4}$ de toutes les richesses du monde : ressources ; humains, ressources écologiques, minières et minérales, ressources énergétiques, thermiques que sais-je ! Si par exemple, au niveau de la CEDEAO on répartissait par région ; sous région, voir par pays des projets pilotes de certaines cultures de rente en tenant compte de la capacité de chaque pays et ses moyens, les échanges sud / sud s'en sortiraient mieux, le chômage diminuerait. La mécanisation des millions d'hectares de terres mis en commun ; la transformation des matières premières sur place inciteraient les investisseurs, les africains de la diaspora à y investir. Ici la philanthropie n'est pas de règle. Observons la chaîne de production en matière de ressources humaines. C'est énorme ! A chaque niveau de la production jusqu'à la commercialisation en passant par la transformation de la matière première, c'est énorme ! Les agents de la maintenance sanitaire ; agents végétales, agents des écosystèmes, agents de laboure de la terre, la mécanisation de la terre, l'entretien des machines agricoles, la sécurisation de l'espace terre, les **semenciers** et les semeurs, les agents de récolte, les usines, les transports jusqu'à la commercialisation et la consommation, la chaîne est longue et énorme. Nous n'avons pas besoin des **OGM** pour nourrir nos terres, les terres africaines sont fertiles de nature. Il suffit de les observer en leur apportant le minimum de notre savoir-faire ; Leurs substances nutritives qui proviennent de certaines espèces végétales et animales. Nos terres resteront éternellement belles et intactes. Il suffit d'approcher les anciens pour en savoir davantage. La seule agriculture de chacun de nos pays peut employer plus de la moitié des sans emploi qui désertent le continent et vont mourir dans la Méditerranée. Nos enfants meurent en allant à l'aventure, ça suffit ! Qu'attendons-nous ? Que l'Europe, L'Amérique, l'Asie et l'ONU viennent nous labourer nos champs et nos plantations? Si le ridicule ne tuait pas ! Chargeons nos fusils d'épaule et allons à la conquête de l'éducation et la formation de nos jeunes, le seul remède qui vaut la peine à mon avis. La formation des jeunes depuis les collèges et les lycées agricoles réglerait le problème du chômage. Le reboisement doit suivre un programme gouvernemental en s'appuyant sur la tradition de chaque pays. Reboiser l'arbre coupé dans un milieu endogène demande une approche "culturelle" qui doit tenir compte de la remarque des propriétaires et des dignitaires des terres car il y a du sacré sur les terres africaines. Les jardins botaniques en Afrique, quelle bonne aubaine ! Quel avantage ; un profit inattendu, inespéré pour l'Afrique ! C'est une occasion inattendue ; un profit si le projet était bien pensé et bien mené, réglerait le problème de la santé primaire et mieux encore la longévité des vies humaines. Je suggère la construction des jardins botaniques dans les régions appropriées, des régions à caractères médicinales ; verdoyantes de chacun de nos pays. Implanter sur chaque site un centre de recherche scientifique moderne, capable de ressortir les éléments que contiennent nos plantes médicinales : atomes ; particules, cellules et molécules. Il y a là ; un coût à opérer : l'éducation et la formation qualifiante des jeunes gens et jeunes filles dans ces centres et pour ces centres. Construire et entretenir des parcs géologiques ; écologiques, parcs zoologiques et des sites touristiques en Afrique est une nécessité. C'est capital. Il est plus qu'urgent de nos jours, d'innover de nouvelles perspectives de production du genre.

Mesdames et Messieurs, nous devons avancer vers un seul idéal, celui de la réalisation de notre avenir commun. Nous ne devons plus hésiter, ni regarder en arrière. Le monde avance

et nous devons avancer nous aussi. Un proverbe africain dit, je cite : *On ne montre pas son village avec la main gauche.*

3. SEMENCES ET RESSOURCES PHYTOGENETIQUES AGRICOLE DU BENIN : QUEL DROIT POUR LES COMMUNAUTES LOCALES FACE AUX DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLES

ZOUNDJIHEKPON J.^{1*}, ASSABA E. I.^{1*}, ODJO A.¹, YOLOU M.¹ et J. D. ZONGO²

1- Laboratoire de Génétique Ecologique / Département de Génétique et des Biotechnologies / Faculté des Sciences et Techniques / Université d'Abomey Calavi

2- Laboratoire de Génétique / Université de Ouagadougou Burkina Faso

* assaba.e@gmail.com / agboyinou@gmail.com

Introduction

L'homme tire profit des ressources biologiques que la nature a mises à sa disposition pour sa survie. La sécurité alimentaire ou la souveraineté alimentaire, au sein d'une communauté, passe par la capacité que possède cette communauté à produire les aliments, dont elles ont besoin à partir de leurs réalités culturelles. La première condition de cette faisabilité est l'accès aux semences car ces dernières constituent le premier maillon de la chaîne alimentaire et de ce fait, elles sont indissociables des savoirs, et savoir-faire des communautés locales en relation avec l'exploitation des ressources naturelles de leur milieu de vie. Depuis des milliers d'années, les communautés africaines pratiquent familiale paysanne et de part les échanges de semences entres eux, conservent ainsi leurs ressources phylogénétiques.

L'accélération de l'érosion de la diversité cultivée menace aujourd'hui directement la capacité que l'humanité aura demain de produire sa nourriture. Cela est dû au monopole de quelques multinationales qui veulent contrôler l'ensemble de la chaîne alimentaire, de la semence jusqu'au droit des peuples à se nourrir (*Plateforme commune - 21 juin 2011*).

Semences et ressources phylogénétiques agricoles du Bénin

Toutes les plantes alimentaires humaines sont issues de semences sélectionnées et conservées de génération en génération par les paysans. Ces semences sont indissociables de leurs savoirs, de leurs savoir-faire et des liens culturels qui unissent leurs communautés. Chaque fois qu'ils échangent leurs semences et ressèment une partie de leurs récoltes précédentes, les paysans créent de la biodiversité grâce à l'apparition puis à la sélection de nouveaux caractères adaptatifs à la diversité de leurs terroirs, des climats, de leurs pratiques et des besoins des communautés humaines. C'est ainsi que sont nées des centaines de milliers de populations de plantes, toutes différentes les unes des autres et en perpétuelle évolution (*Plateforme commune - 21 juin 2011*).

L'introduction de l'industrialisation dans l'agriculture a tendance à remplacer les semences paysannes par des variétés commerciales « améliorées » en station ou en laboratoire pour mieux répondre au même « paquet technologique » (engrais et pesticides chimiques, mécanisation, irrigation) très pollueur et consommateur d'énergies fossiles. Elle a conduit aussi à une érosion drastique du nombre d'espèces et de variétés de plantes cultivées, estimée par la FAO à 75 %

de perte de diversité au cours du siècle dernier à l'échelle planétaire (*Plateforme commune - 21 juin 2011*).

Les banques dans lesquelles les variétés paysannes ont été stockées en tant que ressources génétiques, aujourd'hui ne fonctionnent plus, faute de moyens financiers, alors que les agriculteurs pourraient en assumer l'essentiel à un très faible coût, si les lois semencières ne le leur interdisaient pas. Car, le système légal formel mis en place pour développer l'agriculture industrielle ignore leurs droits et réserve l'accès au marché aux seules variétés « améliorées » conformes aux critères de distinction, d'homogénéité, de stabilité (*Plateforme commune - 21 juin 2011*), ce qui entraîne la perte progressive des semences locales.

Ainsi après l'adhésion des pays africains membres de l'OAPI à l'Organisation Mondiale de Commerce (OMC), ces derniers étaient contraints de respecter les accords prescrits liés aux droits des propriétés intellectuelles qui touchent au commerce (ADPIC), d'adhérer à l'Union pour la Protection des Obtentions Végétales (UPOV), en révisant l'accord de Bangui. Selon les propos de la Directrice de l'Agence Nationale de la Propriété Industrielle du Bénin, la signature de cet accord s'est faite en concertation avec le Ministère de l'Agriculture, sans l'avis des acteurs concernés, les paysans (Zoundjihékpou et al, 2014). Cela se constate sur le terrain, avec la promotion des variétés améliorées, résultats de la recherche, au détriment de celles locales paysannes. Or, ces variétés commerciales « améliorées » en station ou au laboratoire pour mieux répondre au même « paquet technologique » (engrais et pesticides chimiques, mécanisation, irrigation) très pollueur et consommateur d'énergies fossiles (*Plateforme commune - 21 juin 2011*). Après cette révision de l'accord de Bangui, c'est seulement maintenant que le Bénin a mis en route le processus d'adoption d'une loi semencière (LOKOSSOU, président de la Plate Forme Nationale des Organisations Paysannes et Producteurs du Bénin, communication personnelle).

Droit de propriété intellectuelle et semences

L'introduction de l'industrie dans le domaine des semences agricoles pose le problème de la propriété des semences. Dans le même temps, l'émergence des biotechnologies met à l'ordre du jour la protection des innovations par des Droits de Propriété Intellectuelle (DPI).

Avec la société industrielle et la logique de profit qui la soutient, des mécanismes ont été développés pour protéger toutes les créations de l'esprit. Ainsi, lorsqu'un individu ou une firme peut justifier qu'il a créé ou inventé quelque chose de nouveau, il lui est accordé le droit de le protéger, pour autant qu'il accepte de se soumettre aux procédures prévues à cet effet GRAIN, 2004. C'est dans ce cadre que des brevets assurent aux créateurs, le droit exclusif d'empêcher d'autres personnes ou d'autres sociétés d'exploiter sa création ou son invention pendant une durée déterminée. Cette période qui est généralement de 20 ans, devrait permettre aux créateurs, de récupérer les frais investis, avant que l'invention en question ne tombe dans le domaine public. Il en est ainsi de plusieurs produits et techniques de production.

C'est dans ce cadre que l'Accord de Bangui, loi supranationale de l'Organisation Africaine de Propriété Intellectuelle (OAPI), signé en 1977 pour protéger la propriété industrielle dans seize pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, a été révisé en 1999 et entré en vigueur en 2002 (voir Tableau 1), (ZOUNDJIHEKPON, 2002).

Tout comme la Convention de l'UPOV, le nouvel Accord de Bangui accorde des droits commerciaux exclusifs (monopoles) à ceux qui produisent des variétés végétales qui sont

nouvelles, distinctes, uniformes et stables. Les variétés traditionnelles et les connaissances qui y sont rattachées ne sont pas concernées. Ainsi, dans les pays signataires tout comme le Bénin, les paysans auront à payer des redevances sur les nouvelles semences, et n'auront le droit de garder une partie de leur récolte pour les plantations futures, que sous certaines conditions. Ainsi, cet accord restreint le droit des agriculteurs de sauvegarder des semences, et impose un système de privatisation du vivant. Ce principe est à l'encontre de l'agriculture familiale paysanne.

Tableau 1 : Date de ratification ou d'adhésion des pays membres de l'OAPI aux textes internationaux relatifs à la diversité biologique et au commerce

Pays	Date de ratification de la CBD	Date d'entrée à l'OMC	Date de ratification de l'Accord de Bangui révisé
Bénin	30 juin 1994	22 février 1996	18 Décembre 2003
Burkina Faso	2 septembre 1993	3 juin 1995	8 juin 2001
Cameroun	19 octobre 1994	13 décembre 1995	9 juillet 1999
République Centrafricaine	15 mars 1995	31 mai 1995	24 Avril 2004
Congo brazzaville	1 ^{er} août 1996	27 Mars 1997	19 Octobre 2001
Côte d'Ivoire	29 novembre 1994	1 ^{er} Janvier 1995	24 mai 2000
Gabon	14 Mars 1997	1 ^{er} Janvier 1995	27 décembre 1999
Guinée Bissau	27 octobre 1995	31 mai 1995	13 Juillet 2001
Guinée	7 mai 1993	25 octobre 1995	13 juillet 2001
Guinée équatoriale	06 Décembre 1994	-	23 novembre 2000
Mali	29 mars 1995	31 mai 1995	19 juin 2000
Mauritanie	16 août 1996	31 mai 1995	5 juillet 2001
Niger	25 juillet 1995	13 décembre 1996	28 Mai 2002
Sénégal	17 octobre 1994	1 ^{er} Janvier 1995	9 mars 2000
Tchad	7 juin 1994	19 octobre 1996	24 novembre 2000
Togo	4 octobre 1995	31 mai 1995	29 novembre 2001

Droit des communautés locales et semences

La biodiversité cultivée est un bien commun inaliénable : héritage des communautés paysannes qui l'ont sélectionnée pendant des millénaires. Jusqu'à la récente apparition de l'industrie semencière, toutes les variétés cultivées étaient reproductibles et ont d'abord été des variétés locales. Elles ont toutes été sélectionnées et conservées dans une région déterminée de l'Afrique ou du monde, par une communauté humaine donnée, ceci dans le respect des droits d'usage collectifs, souvent non écrits, négociés et adoptés au sein de ces communautés : droit de conserver, ressemer et échanger les semences en suivant des règles agronomiques et sociales, ou concernant les protections contre les flux de pollen exogène, et la consommation alimentaire, (www.adequations.org/spip.php?article946). Il s'est développé au fil des temps, un lien entre les peuples et leurs ressources phytogénétiques, ce qui leur confère un droit sur ces dernières.

Or la protection des obtentions végétales ou variétés améliorées par l'Accord de Bangui révisé, au détriment des variétés traditionnelles mises au point par les communautés locales se base sur deux raisons : les connaissances traditionnelles ne sont pas nouvelles ; leurs auteurs ne sont pas des individus ou des sociétés commerciales. Pourtant, toutes ces variétés améliorées dont on dispose, proviennent de ces variétés traditionnelles et aucune variété quelque soit sa nature, locale ou améliorée n'existe sans qu'une communauté humaine l'est sélectionnée et renouvelée (www.semencespaysannes.org). L'adoption de la disposition relative aux connaissances traditionnelles par l'OAPI n'y change rien (J. A. EKPERE, 2002). Pour corriger cette injustice et dans le respect des dispositions de la Convention sur la diversité biologique et de l'OMC, l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) réunie en juin 1998 à Ouagadougou (Burkina Faso), a pris la décision de développer une position commune. Dès lors, la Commission Scientifique, Technique et de Recherche de l'Organisation de l'Unité Africaine a élaboré un projet sur « le développement des stratégies communes et des capacités améliorées pour la protection des ressources biologiques en Afrique » (ZOUNDJIHEKPON, 2002). Avec l'appui d'experts juristes de 1998 à 2000, la « législation modèle africaine pour la protection des droits des communautés locales, des agriculteurs et des obtenteurs et pour des règles d'accès aux ressources biologiques » a été adoptée par le Sommet des Chefs d'Etat à Lusaka (Zambie) en juillet 2001 (J. A. EKPERE, 2002).

Répondre aux défis de l'agriculture du XXIème siècle, nécessite la mobilisation de tous les acteurs de la biodiversité cultivée dans les champs, les fermes et les jardins : il est alors urgent de libérer les semences paysannes. Il ne sera pas possible d'adapter les cultures à l'amplification des changements climatiques et à la diminution des intrants chimiques, ni cesser de déstocker le carbone séquestré dans l'humus des sols, sans rendre aux paysans leurs droits de sélectionner et de multiplier leurs semences dans les champs auxquels elles sont destinées et de les échanger pour renouveler leur diversité génétiques. Certes, leurs semences ne sont ni distinctes, ni homogènes, ni stables, et c'est précisément parce qu'elles sont diversifiées, malléables et sélectionnées à la ferme qu'elles peuvent s'adapter aux conditions pédo-climatiques locales. Ainsi le 3 novembre 2001, l'assemblée générale de la FAO a approuvé le Traité International sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture (TIRPAA, 2004). Ce Traité, est le seul accord international relatif aux droits des agriculteurs. Il reconnaît l'énorme contribution passée, présente et future des agriculteurs à la conservation des semences et leurs droits qui en découlent : droits à la protection des connaissances traditionnelles, à un partage équitable des avantages, à participer aux prises de décisions nationales, ainsi que de conserver, d'utiliser, d'échanger et de vendre des semences de ferme. La concrétisation de ces droits est placée sous la responsabilité des États, sous réserve de leur législation nationale (TRIPAA, 2004).

Conclusion

La sécurité et la souveraineté alimentaire, qui sont conditionnées par l'agriculture familiale, ne peuvent être atteintes sans l'accès des paysans aux semences. Le mode de gestion des semences paysannes au sein des communautés est un moyen de protection des variétés et de la création de la biodiversité locale. Les semences paysannes utilisées dans l'agriculture familiale, sont sélectionnées et multipliées sur place, ce qui rend ce modèle agricole plus apte à résister aux conditions climatiques, car elle permet aux semences de s'adapter naturellement aux conditions

de culture. Les droits des propriétés intellectuelles ne peuvent pas privés les communautés de leurs ressources qu'ils ont depuis des millénaires protégés par leur pratiques culturelles.

Références

J. ZOUNDJIHEKPON, 2002. L'Accord de Bangui révisé et l'annexe X relative à la protection des obtentions végétales, ICTSD, Enda, Solagral

J. A. EKPERE, 2002. L'Accord de Bangui révisé chapitre 11, ICTSD, Enda, Solagral,

J. ZOUNDJIHEKPON, M. YOLOU, S. I. ANIZEHOU et J. D. ZONGO, 2014. Les ressources génétiques dans l'alimentation : Les droits de propriété intellectuelle face aux droits des communautés locales en Afrique francophone, penser une démocratie alimentaire, programme Lascaux vol. 2 p : 225-231

Plateforme commune - 21 juin 2011, Campagne pour une loi de reconnaissance positive des droits des agriculteurs par la libération des semences paysannes

TRIPAA, 2004. Traité International sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture, FAO,

www.adequations.org/spip.php?article946

www.grain.org

www.semencespaysannes.org

Annexe 4 : Rapports des ateliers

ATELIER 1: L'agriculture, vecteur de panafricanisme: le développement de l'Afrique par l'agriculture

Contexte :

Atteindre l'autosuffisance alimentaire et nourrir convenablement les populations, est le premier moyen de garantir la paix. C'est pourquoi l'agriculture est un secteur primaire. Par conséquent consolider notre agriculture nous permettra de maîtriser les forces productrices de nos territoires africains et éviter ainsi des injonctions et influences impérialistes qui nous freinent dans notre marche vers l'intégration totale.

Cependant ce noble objectif ne peut être atteint que dans une démarche synergique où les savoirs et savoir-faire sont mis en commun sur le plan régional et continental et avec un retour d'expérience de la diaspora. L'Afrique dispose de 700.000.000 d'hectares de terres arables.

Objectifs de l'atelier:

- S'inspirant de l'exemple de la Chine et des Länders Allemands, proposer un mécanisme d'unification des forces productives internes et de rupture avec le système impérialiste externe adapté au contexte Africain.
- Elaborer une stratégie de mise en commun des savoir et savoir-faire à tous les niveaux pour atteindre l'autosuffisance alimentaire en Afrique.
- Proposer des axes de coopération et d'implication de la diaspora négro-africaine.
- Remettre au grand jour la muraille verte de Kadhafi.
- Proposer des mécanismes de suivi et évaluation.

Développement

En Afrique, l'agriculture occupe une place importante dans l'économie fournissant 30 à 50% de PIB dans la plupart des pays. Elle est aussi un moyen d'existence et sources majeures de revenu de la population à plus de 70 à 80%. En effet, elle est la clé de la croissance économique, de la hausse des revenus, de la progression des niveaux de vies, de l'éradication de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire. Pour des pays ne disposant pas des ressources minières ou pétrolière et étant en retard technologique, la croissance agricole doit être le principale moteur de développement économique. Le problème qui se pose est de savoir quelles sont les stratégies et mesures à prendre pour l'agriculture africaine dans le but de contribuer fortement au développement de l'Afrique en générale. Pour répondre à cette problématique nous allons essayer de présenter les caractéristiques de l'agriculture africaine, faire cas d'un retour aux expériences ancestrales, la création des hubs agricoles pour l'autosuffisance alimentaire en Afrique.

René DUMONT parlant des caractéristiques de l'agriculture africaine, dit : « l'homme noire se trouve enfermé dans le cercle infernal d'une agriculture sous productive réalisée par des hommes sous-alimenté sur une terre non fertile ». De cette citation, il ressort que l'agriculture africaine est traditionnelle c'est-à-dire basée sur le système traditionnelle des productions au niveau de la production animale, végétale, et halieutique. Elle est rarement basée sur la maîtrise de l'eau, consomme peu d'intrant et beaucoup d'espace, donc une agriculture basée sur l'utilisation intensive des ressources naturelles, une forte autoconsommation, un ferme

développement des liaisons en amont et en aval, la hausse de la production agricoles s'est réalisée beaucoup par extension des superficies que par amélioration des rendements, dynamisme de l'agriculture vivrière lié à l'existence de marchés urbains où secouent les surplus vivrier, toujours caractériser par des importations massive de vivres à bas prix internationaux pour nourrir des villes avec une contre production de l'agriculture. A partir des caractéristiques de l'agriculture on constate que, de tout les continents, l'Afrique présente la pire image de pauvreté du monde rural bien que les dirigeants déclarent accordes la priorité a l'agriculture et monde rurale qui traverse une crise profonde et pluridimensionnelle (d'ordre alimentaire, nutritionnelle, technique, environnemental, macroéconomique et microéconomique, secteur agricole non compétitif, démographique galopante, explosion urbaine mal maitrisé, pandémie du sida...). Les pays africain sont presque sous perfusion alimentaire, augmentation continuelle du volume de l'aide alimentaire malgré la disponibilité des terres arabes (700.000.000 d'hectares). Diminution du volume des productions agricoles exportables frappée par la dégradation des termes de l'échange qui procurent de moins en moins de devise aux économies africaines, l'Afrique coure en plus vers la faillite écologique (déforestation, sécheresse, désertification...)

Dans le tiers monde, près d'un actif agriculteur sur deux n'arrive pas à vivre de son travail ni à s'alimenter de manière suffisante, les trois quart des 800 millions de sous alimenté sont agriculteurs. Ils doivent a la fois pouvoir assurer leur sécurité alimentaire avoir accès a la terre, aux crédits, à la santé, à la formation et à tout les services de base afin que leurs revenue puissent s'accroitre.

Selon la FAO, la proportion de personnes sous alimentées est la plus forte en Afrique subsaharienne 33% de la population contre 16% en Asie/Pacifique et 10% en Amérique du sud/ Caraïbes. En 2010 sur les 36 pays confrontés à de graves pénuries alimentaires, 23 se situent en Afrique.

Approches de solutions

L'agriculture en Afrique devrait être un acquis à causes des nombreux atouts dont dispose ce continent. Cependant c'est bien le contraire. Pour y donc parvenir il faut :

- Renforcer le panafricanisme pour l'unité de l'Afrique.
- Identifier les zones tampons afin de répartir les différentes productions.
- Diagnostiquer la politique des pays afin de renforcer les infrastructures routière pour évacuer les productions.
- Diagnostiquer les politiques commerciales.
- Encourager les jeunes à devenir entrepreneur agricole.
- Diminuer ou arrêter la production des produits de rente.
- Encourager l'utilisation des engrais biologique et organique (exemple des fosses fumières, la production des compostes).
- Conscientiser la jeunesse pour l'éveil et le travail et non pour la "ventrecratie" et la "mangecratie".
- Encourager les rencontres entre jeunes afin de développer de multiples projets agricoles.
- Associer l'élevage à l'agriculture surtout que les deux vont ensemble.
- Multiplier les formations.

- Chercher et maîtriser les techniques culturelles anciennes utilisées par les sages africains (maîtrise les météo-pluies, secrets de la terre...)
- Amélioration et/ou mécaniser nos techniques culturelles. (la daba n'a plus aujourd'hui la capacité de nourrir son homme, il faut associer à la technique traditionnelle des techniques mécaniques adapter au milieu africain : la charrue)
- Adopter une bonne politique foncière au niveau des États.

Pour une rentabilité meilleure de l'agriculture africaine il urge d'associer à la mentalité jeune, celle des anciens, ainsi vis-versa, ce brassage permettra un envol conséquent de notre mère Afrique, berceau du monde.

ATELIER N°2 : Les politiques d'accès à la propriété foncière

Clarification conceptuelle

a- Accaparement des terres : phénomène qui du fait de l'aggravation de la crise financière doublé de la crise alimentaire a précipité l'acquisition à grande échelle de terres agricoles dans un but commerciale comme alimentation ou la production des bio- carburants

b- Géopolitique et géostratégie : la géopolitique est l'étude des effets de la géographie (humaine et matérielle) sur la politique internationale et les relations internationales. Elle est la perception des relations qui motive l'action de certains Etats. La géostratégie est l'étude de la fabrication de l'espace par la guerre. Elle implique la géographie de chaque Etats, sa situation historique et politique en regard de ces voisins examinés par le biais d'étude stratégique. La géostratégie est le pendant de la géopolitique.

c- Les paysans. Toutes les couches sociales composées des agriculteurs et Cultivateurs.

Introduction

Dès déjà le 6^{ème} siècle, l'Afrique a connu une des invasions la plus importante de son histoire avec la mise à sac de l'Egypte antique par les assyriens, cause de la destruction de cette civilisation. Les traite négrières qui s'en sont suivi jusqu'au 19^{ème} mais aussi les colonisations qui ont perduré jusqu'au 20eme siècle ont eu pour conséquence de fragilisé plus l'Afrique, notamment avec la destruction du système judiciaire endogène. . Rappelons que la colonisation a été le résultat d'un libre accord d'échange commerciale conclut entre les puissances impérialistes à Berlin en 1884-1885 qui a débouché sur un accaparement massif des terres dans toute l'Afrique. Après la période dite des indépendances les insuffisances existant au sein de l'attelage droit coutumier –droit positif ont aussi contribué à fragiliser la législation en matière du foncier. Lorsqu'il s'est agit pour l'Afrique de consolider le secteur primaire de son économie, elle s'est toute suite retrouvée confronté aux problèmes de gestions de ses terres reprise aux colons. Ainsi, si dans la plupart des constitutions des Etats africain, il est proclamé que l'état est le premier détenteur des terres il n'en demeure pas moins que dans la plupart des cas la gestion de ces terres est laissée aux collectivités familiales et aux individus. La conséquence de cet état de choses est que ces derniers, en parfaite méconnaissance des enjeux de la gouvernance nationale et continentale vendent ses terres à n'importe qui pourvu qu'il soit le plus offrant. De grandes superficies de terres arables sont cédées de manière consentante à ceux qui hier les avaient accaparées avec force et brutalité. C'est pourquoi l'Afrique se retrouve aujourd'hui presque recolonisé. Aujourd'hui plus que jamais il est urgent de deviser des plans de sécurisation de ces terres à l'échelle continentale.

Niveau actuel de l'accaparement des terres en Afrique et probables conséquences

Selon *Serigne Sarr*, dans son article Accaparement des terres en Afrique, Nouvelles Formes de Colonisation ou « Business as Usual » le niveau d'accaparement des terres en Afrique se présente comme suit :

<i>Madagascar</i>	3,7 millions d'hectares
<i>Ethiopie</i>	3.2 millions d'hectares
<i>République Démocratique du Congo</i>	2.8 millions d'hectares
<i>Tanzanie</i>	2 millions d'hectares
<i>Soudan</i>	1.6 millions d'hectares
<i>Mozambique</i>	1 millions d'hectares
<i>Benin</i>	1 millions d'hectares
<i>Ghana</i>	0.7 millions d'hectares
<i>Libéria</i>	0.7 millions d'hectares
<i>Cameroun</i>	0.7 millions d'hectares
<i>Kenya</i>	0.6 millions d'hectares
<i>Mali</i>	0.5 millions d'hectares
<i>Malawi</i>	0.4 millions d'hectares

Ceci n'est qu'une estimation approximative puisque le phénomène reste sous-documenté. Au fait il faut souligner que certaines estimations parlent de près de 10% de la superficie totale des terres arables de l'Afrique qui seraient actuellement détenues par des étrangers. En plus de cela, il faut ajouter que ce sont des centaines de milliers d'hectares qui sont achetés ou mis en bail dans le cadre de contrat légaux contracté avec les autorités officielles . Ainsi au Cameroun, Bolloré a pu faire main basse sur la SOCAPALM (Société Camerounaise de Palmeraies) bâtit sur un domaine de 28000 hectares. Toujours au Cameroun la société Herakles a pu obtenir un bail pour la mise en valeur d'un espace de 73000 hectares destiné à une plantation d'huile de palme. A cela il faut ajouter les 3.679.046 hectares de terres accaparées en Afrique et destinés à l'huile de palme.

Au nombre des puissances étrangères qui accaparent les terres en Afrique, nous pouvons citer :

Chine	4.5 millions d'ha
Etats-Unis	3.2 millions d'ha
Malaisie	2.5 millions d'ha
Grande-Bretagne	2.5 millions d'ha
Corée du sud	2.3 millions d'ha
Arabie saoudite	2.1 millions d'ha
Inde	1.8 millions d'ha
Suède	1.1 millions d'ha
Afrique du Sud	0.9 millions d'ha
Singapour	0.7 millions d'ha
Qatar	0.6 millions d'ha
Norvège	0.6 millions d'ha
Italie	0.56 millions d'ha
Japon	0.4 millions d'ha

Il faut souligner qu'en acquérant de tels espaces en dehors de leurs frontières, ces pays agrandissent leur territoire tandis que l'Afrique voit ses 30.30.000 km² de plus en plus réduits. Et s'il était difficile de faire le panafricanisme avec les 54 petits morceaux, cette tâche devient encore plus compliquée avec cet émiettement à l'infini qu'induit l'accaparement des terres. Aussi faut-il souligner que l'atteinte des objectifs de la souveraineté alimentaires qui est basée sur le revenu s'éloigne de plus en plus vu que les espaces arables nécessaires à une telle dynamique se raréfient. Par ailleurs l'accaparement des terres cache bien une autre guerre qui elle est basée sur le contrôle des ressources en eau. Le contrôle de vastes espaces de terres induit implicitement le contrôle des nappes phréatiques encore en bon état et non pollué disponible en grande quantité en Afrique. En clair avec ce phénomène la marche vers une énième recolonisation de l'Afrique est entamée. En attendant que l'Afrique ne devienne le nouveau terrain où les guerres pour le contrôle des ressources ne déclenchent, que font les dirigeants Africains ?

Exemple de législation en matière de sécurisation du foncier en Afrique : cas du Benin

C'est depuis 1993 que le Bénin s'est doté d'un cadre législatif du foncier. Mais il convient de souligner que la politique de la propriété foncière ne prend véritablement corps qu'en 2011 sous l'impulsion du MCA, entendez par là Millenium Challenge Account. Le MCA sous son volet accès au foncier a employé près de 169 milliards de FCFA à sécuriser le foncier au Bénin. Et depuis lors le Bénin dispose désormais d'un code foncier et domanial. Plus de 196 Plans de Foncier Ruraux ont été élaborés. Les plans de fonciers ruraux sont des mini-cadastrés à l'échelle rurale. Ils permettent grâce à un système GPS de doter les terres des villages de coordonnées exactes de sorte à éviter les litiges liés au foncier. Par ailleurs le Bénin a été doté de 5 stations

terrestres connectées au satellite qui rendent viable le système GPS au Bénin ; privilège dont seuls le Bénin et l'Afrique du Sud peuvent jouir en Afrique. Aujourd'hui au Bénin on ne peut plus acheter ou vendre plus de 2 hectares en milieu rural sans contrôle préalable des autorités compétentes. Par exemple :

✓ Entre 2 et 20 hectares, il faut être porteur d'un projet et la convention de vente doit être d'abord approuvée par le conseil communal

✓ Entre 20 et 100 hectares, c'est du ressort de l'ANDF (Agence Nationale du Domaine Foncier)

✓ Entre 100 et 500 hectares, c'est le ministre de l'agriculture qui doit aviser

✓ Entre 500 et 1000 hectares, c'est le Conseil des Ministres qui doit donner un quitus.

Il n'est plus possible de vendre ou d'acheter plus de 1000 hectares de terres au Bénin. Grâce au MCA, le Bénin s'est doté d'un outil assez efficace pour protéger ses terres. Il est à souligner que le code comporte des faiblesses car contrairement aux pays où se développe l'agriculture la règle veut qu'il y ait séparation nette entre les landlords et les agriculteurs tenanciers des terres. Ce code n'offre pas de traitement privilégié ou préférentiel pour l'acquisition de terres par les agriculteurs. Chose que le décret d'application de ce code devrait s'atteler à corriger. En plus du Bénin, le MCA est très actif dans plusieurs autres pays en Afrique toujours dans le domaine du foncier. Cependant, lorsque nous constatons que les Etats-Unis d'Amérique viennent en 2^e position des pays accaparants, nous sommes en droit de nous interroger sur les motivations réelles du MCA. En tous cas pour son premier compact, le MCA a investi dans les domaines du foncier, de la justice et des infrastructures portuaires. Pour son 2^e compact le MCA s'en va investir dans les domaines de l'agro-business et de l'énergie. Réfléchissons un peu ! Accès au foncier à la justice et le port. Ensuite l'agriculture et l'énergie. Et si le MCA était venu mieux sécuriser les terres du Bénin afin de mieux les accaparer ? Et la justice ? Il s'agit donc d'améliorer le système judiciaire afin d'en tirer profit en cas de litige domanial sur les terres accaparées. Et le port alors ? Ecouler facilement et rapidement les produits qui sortiront des vastes espaces qu'ils auront emblavés. Et pour faire l'agro-business, ils ont évidemment besoin d'énergie. Ne nous leurrons pas ! Ils investissent pour eux-mêmes. Il est temps que nous protégeons nous-mêmes nos terres pour mieux protéger nos paysans et leur donner un statut digne du travail qu'ils abattent.

Exemple d'un statut du paysan africain

Un pays qui émerge par le développement de l'agriculture peut entrevoir son futur et marcher avec confiance vers son avenir, disait Son Impériale *Majesté Hailé Sélassié*. Il est clair que sans un développement préalable de l'agriculture, l'Afrique continuera de tourner en rond. Pour cela, il faut concevoir autrement le travail de la terre. En fait, l'homme de demain sera paysan. En guise de statut faisons en sorte que le paysan africain ait droit à :

- La sécurité sociale
- La terre
- Au financement
- L'instruction
- La formation
- L'accès aux marchés

- Une rémunération extensive sur toute l'année même quand les aléas climatiques ne permettent pas la production
- Une journée du paysan instaurée par l'Union Africaine
Mais aussi qu'il ait le devoir de :
 - Produire en qualité et en quantité
 - S'acquitter de ses impôts

Conclusion

Après 16 siècles de servitude inégalable, le peuple Africain en est encore à en découdre avec ses déboires. Asservi, dominé, divisé, déporté et colonisé le peuple noir fait aujourd'hui face à la menace de se voir exproprié. De quelles chances disposons-nous pour en échapper ? Seul le panafricanisme pourra nous sauver. Ce ne sera qu'à la mise en commun de nos forces que nous devons notre salut. Assurément Il n'y aura pas d'Afrique Crédible sans le Panafricanisme.

Recommandations

- 1- Sur la base de l'exemple du Bénin et de l'Afrique du Sud, le parlement panafricain doit élaborer et proposer un code foncier et domanial unique applicable à tous les pays d'Afrique et faire en sorte que ce code ait force de loi
- 2- La création d'une banque panafricaine de l'immobilier pour l'accès à la propriété foncière

ATELIER 3 : La problématique du financement de l'agriculture

Introduction

Le continent africain dispose d'énormes ressources et secteurs pouvant contribuer à son développement. Parmi ces secteurs on a l'agriculture qui occupe une place importante de part la proportion de la population active. Ainsi des séminaires, des colloques, des sommets ont été consacrés à ce secteur pour une Afrique prospère se basant sur l'agriculture. Cependant, malgré la place qu'elle occupe, ce secteur est confronté à d'énormes problèmes dont la problématique de financement. A cet effet, des structures de financement ont été mises en place pour booster ce secteur mais à l'évidence les choses semblent rester en état. Le présent colloque loin d'être un de plus constitue une occasion de mener de profondes réflexions sur la problématique de financement de l'agriculture.

Cet atelier se propose donc dans un premier temps, de clarifier quelques concepts, dans un second temps faire l'Etat des lieux de la problématique de financement de l'agriculture jusqu'à nos jours et enfin proposer quelques approches de solutions pouvant améliorer le secteur de l'agriculture et plus précisément son financement.

I- Clarification conceptuelle

Dans la clarification conceptuelle on aura à aborder les termes suivants : l'agriculture et la problématique de financement.

L'agriculture est une activité humaine consistant à cultiver ou à travailler la terre afin d'obtenir des produits bruts pour satisfaire les besoins de la vie.

La problématique de financement est un ensemble d'éléments qui constituent un handicap dans la mise à disposition des ressources monétaires d'un système. Ainsi, on entend par problématique de financement de l'agriculture, l'ensemble des problèmes, des difficultés relatives au financement du secteur agricole.

II- Etats des lieux

Il ressort deux formes d'agricultures celle traditionnelle et moderne. L'agriculture traditionnelle s'entend par une forme d'agriculture qui utilise des technologies locales et de techniques culturelles pour obtenir des produits afin de satisfaire des besoins vitaux. Néanmoins, l'agriculture moderne encore appelée agriculture mécanisée est une activité caractérisée par l'utilisation des technologies et des produits chimiques à but industriel. En effet, dans le cadre du financement du secteur agricole, l'agriculture traditionnelle est autofinancée par les acteurs locaux eux-mêmes pendant que celle moderne bénéficie du financement de l'Etat parce qu'elle permet à l'Etat de faire entrer des devises pouvant permettre de réaliser d'autres projets. Par exemple, on remarque le coton au Bénin, au Mali au Burkina-Faso et l'arachide au Sénégal. Il existe des banques locales qui financent le secteur agricole mais avec un taux d'intérêt de 12 à 15% qui appauvrit d'avantage les producteurs. Les financements de l'Etat ne sont pas directement destinés aux producteurs mais aux structures intermédiaires. On observe également un clientélisme dans le choix des bénéficiaires du

financement public dans ce secteur. En ce qui concerne le clientélisme on note le détournement et le manque de transparence dans la gestion des machines agricoles et l'accès au financement.

A la fin, on constate que ce mode de financement de l'agriculture moderne n'est rentable ni pour l'Etat ni pour les producteurs. Le financement extérieur du secteur agricole en Afrique est orienté pour plusieurs raisons à savoir :

L'occident a besoin de matières premières ;

Le renflouement de la caisse du trésor français de la zone CFA ;

L'absence de financement de l'agriculture traditionnelle pour rendre l'Afrique dépendante de leurs produits vivriers ;

Cette assertion renvoie à l'idée de Joseph KI Zerbo qui stipule que « c'est en sous développant les autres qu'on se développe ».

III- Approches de solutions

Après avoir fait l'Etat des lieux sur la problématique de financement de l'agriculture, quelques approches de solutions ont été proposées dans le but de favoriser le développement du secteur agricole.

✚ Stabilité politique

- respect des institutions étatiques
- accord d'une priorité à l'alternance politique
- engagement des Chefs d'Etats à la mise en œuvre d'une politique agricole commune à toute l'Afrique
- création d'une instance africaine chargée d'évaluer les politiques agricoles
- démocratisation réelle de l'Afrique avec une prise en compte de ses réalités socioculturelles

✚ Visibilité stratégique du secteur agricole

- Valoriser le statut des "paysans"
- Renforcer la sensibilisation à la consommation des produits locaux
- Former des acteurs du monde agricole
- Promouvoir une coopération entre les ingénieurs et les producteurs
- Rendre les ingénieurs agronomes plus pragmatiques que théoriciens
- Recentrer la place de l'agriculture dans le processus de développement
- Penser à une banque régionale pour les politiques agricoles
- Identifier et valoriser les vallées fertiles
- Répertoire les variétés de culture dans chaque zone de production
- Créer une banque de semence africaine
- Mettre en place des stratégies du système information/ communication à base des TIC
- Valoriser les techniques endogènes
- Subventionner l'agriculture traditionnelle
- Promouvoir les produits africains
- Faire appel aux instruments indicamétriques pour élucider les capacités des variétés

- Utiliser la stratégie des biens réciproques (bonne hybridation)
- Sécuriser le foncier
- Créer des conditions favorables à la commercialisation et à la fixation des prix des produits
- Promouvoir les modèles de réussite du secteur agricole

Conclusion

Les défis du développement imposent à l'Afrique la maîtrise du mécanisme des politiques et des stratégies de financement du développement de son agriculture. Pour ce faire, tout en étant elle-même, l'Afrique doit être vigilante de son ouverture à l'extérieur pour éviter toute domination et toute dépendance. L'analyse de la problématique de financement de l'agriculture révèle des défis majeurs à relever afin que l'Afrique ait une part importante au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce. Ainsi, pour y parvenir chaque Etat africain doit consacrer une part louable de son budget au financement de l'agriculture. Il est donc impérieux que les accords du protocole de Maputo qui obligent les Etats à consacrer 10% de leur budget au financement de l'agriculture soient respectés.

ATELIER 4 : Agriculture et l'industrialisation

Introduction

L'Afrique dispose d'un potentiel agricole énorme. Elle possède une grande variété de zones agro-écologiques, notamment des forêts, deux saisons de pluies, une végétation relativement clairsemée. Elle abrite donc une grande variété de conditions climatiques qui favorise une large gamme de production agricole. Si cette diversité constitue un atout, elle représente également un grand défi pour le développement agricole de l'Afrique. En effet, malgré ce potentiel et les 80% de sa population qui se consacre au secteur, l'Afrique continue d'importer une grande quantité de produits agricoles qui pourraient être produites sur son propre sol.

OBJECTIFS

- ❖ Faire une étude comparative entre l'agriculture de synthèse et l'agro-écologie/ agriculture biologique en vue de montrer à l'appui, laquelle est bénéfique pour l'Afrique
- ❖ Faire l'état des lieux sur le niveau de pénétration des produits de l'eugénisme scientifique (OGM) en Afrique
- ❖ Proposer un plan de préservation et de sauvegarde du savoir culturelle endogène
- ❖ Faire l'état des lieux sur l'industrialisation de l'agriculture en Afrique
- ❖ Proposer une méthode d'industrialisation équilibrée et adapté à l'Afrique à travers une technologie et une mécanisation innovante
- ❖ Montrer l'influence de l'exploitation agricole sur la modification de la couche d'ozone voire le changement climatique
- ❖ Proposer des recommandations

Objectif 1 : Faire une étude comparative entre l'agriculture de synthèse et l'agro-écologie/ agriculture biologique en vue de montrer à l'appui, laquelle est bénéfique pour l'Afrique

Agriculture biologique : L'agriculture biologique est un système de production qui maintient la santé des sols, des écosystèmes et des personnes. Il s'appuie sur des processus écologiques, sur la biodiversité et sur des cycles adaptés aux conditions locales, plutôt que sur l'utilisation d'intrants ayant des effets néfastes. L'agriculture biologique allie la tradition, l'innovation et la science au bénéfice de l'environnement commun.

Quant à **l'agriculture de synthèse**, c'est celle dans laquelle on applique l'utilisation des intrants chimiques aux méthodes culturales.

L'agriculture biologique présente plusieurs avantages pour l'Afrique notamment :

- Elle est largement plus rentable que l'agriculture de synthèse
- L'Afrique dispose de grands espaces cultivables vierges et constitue par conséquent un terrain favorable pour l'agriculture biologique. En effet, selon M. Mame Diogo Diène, le président de la Caisse nationale d'assurance agricole du Sénégal (CNAAS), le continent dispose de 874 millions d'hectares de terres arables disponibles et seuls 12,6 millions d'hectares aménagés et irrigués, soit environ 7% des terres disponibles. Avec ce potentiel, l'Afrique est de loin mieux dotée pour devenir un continent agricole biologique par excellence. En outre, seuls 4% des ressources renouvelables en eau sont

utilisées sur ce continent avec des capacités de stockage 35 à 60 fois moins importantes que dans les pays d'Asie et d'Europe.

- L'agriculture biologique peut ainsi nourrir jusqu'à 10 milliards de voisins alors que nous sommes encore 7 milliards, tout en permettant de sauvegarder et de perpétuer l'utilisation des savoirs locaux et endogènes

Objectif 2 : Faire l'état des lieux sur le niveau de pénétration des produits de l'eugénisme scientifique (OGM) en Afrique

Les plantes génétiquement modifiées nées aux Etats-Unis dans les années 1990 se sont progressivement répandues à travers le monde. Le début de commercialisation des premiers OGM remonte à 1995 avec quatre plantes comme principales cultures commercialisées à l'échelle mondiale notamment le maïs, le coton, le soja et le colza. D'autres plantes transgéniques comme la tomate, le riz, la papaye, la pomme de terre, la fraise suivront. Des travaux actuellement en cours dans des instituts internationaux de recherche agronomique basés en Afrique du Sud, au Kenya et en Egypte, sur le niébé, la patate douce, le manioc, le sorgho, le riz, etc.

Alors qu'en Europe, la méfiance des consommateurs est renforcée par les scandales de la vache folle et du poulet à la dioxine, l'Afrique devient le terrain de prédilection des OGM, sous le simple prétexte que ce continent souffre de la faim. Pourtant l'Afrique produit suffisamment de nourriture pour nourrir tous ses fils, et que le problème crucial reste le transport des produits alimentaires entre des régions d'un même pays, ou entre des pays de différentes régions. Au Bénin, en mars 2002, un moratoire de 5 ans a été décrété par le gouvernement, en collaboration avec la société civile interdisant l'importation, la circulation et la commercialisation des OGM et dérivés dans le pays.

Cependant, aucun décret d'application de ce moratoire n'a été pris jusqu'à ce jour, du fait notamment de la pression des multinationales sur les autorités politiques du pays. Dans des pays comme le Burkina, les pressions des multinationales ont conduit en Juillet 2003 à des essais sur le coton. Des informations font également état d'essais d'introduction de maïs génétiquement modifié dans l'alimentation au Sénégal. D'autres pays tels que la Côte d'Ivoire et le Niger sont perçus comme favorables aux OGM.

Objectif 3 : Proposer un plan de préservation et de sauvegarde du savoir culturelle endogène.

Le savoir endogène relève des pratiques traditionnelles propres à notre milieu pour apporter des solutions aux problèmes existentiels en Afrique. Le savoir culturelle endogène concerne alors toutes les pratiques traditionnelles dans la mise en terre, entretien et récoltes des cultures. Un bref aperçu dans le monde paysan, montre une multitude de savoirs à sauvegarder et à promouvoir.

Ainsi, nos parents se sont depuis longtemps adaptés à leur environnement en développant des techniques de cultures afin par exemple de lutter contre l'érosion, à l'image de la culture en terrasse chez les Kabyès du Nord du Togo. En l'absence de météorologie, ils prévoient des pluies rien qu'en observant la nature. Cependant plusieurs de ces savoirs sont

actuellement en voie de pertes. Il est donc impératif de chercher des voies et moyens pour sauvegarder et de perpétuer.

Objectif 4 : Faire l'état des lieux sur l'industrialisation de l'agriculture en Afrique

Dans toute l'Afrique la production, la transformation et la commercialisation restent traditionnelles. Toutefois, on note un début d'industrialisation dans le secteur agricole sur le continent. La production du caoutchouc en Côte d'Ivoire, la transformation des produits agricoles comme le soja, les noix de palmes, les jus à base des fruits, les rizeries illustrent bien cette industrialisation agricole embryonnaire.

Objectif 5 : Proposer une méthode d'industrialisation équilibrée et adapté à l'Afrique à travers une technologie et une mécanisation innovante

- La spécialisation de production par zone géographique en fonction de la nature des terres et des conditions climatiques. Par exemple, la production du caoutchouc pourrait être la spécialité de la Côte d'Ivoire qui a des atouts pour exceller dans ce domaine. Il pourrait en être de même pour la canne à sucre au Cameroun, ou du bétail dans les pays sahéliens. Ceci pourrait créer une interdépendance entre ces régions tout en n'excluant pas une spécialisation à l'échelle locale dans les pays.

- La mise en marché collective sous un label avec des normes internes. Il s'agit ici de rééquilibrer les termes de l'échange après la spécification des productions. Les productions devraient donc être réunies sous un même label. Ce qui permettrait d'être plus concurrentiel sur le marché international.

Objectif 6 : Montrer l'influence de l'exploitation agricole sur la modification de la couche d'ozone voire le changement climatique

L'influence de l'exploitation agricole sur la modification de la couche d'ozone se fait sentir à travers le réchauffement climatique, la déforestation, l'inégale répartition de la pluie etc. Le poids de l'agriculture dans les émissions mondiales de gaz à effet de serre est important et passe par l'érosion, la désertification, la saturation en eau, le tassement etc. Selon *l'European Environment Agency*¹, le secteur agricole serait prépondérant dans les émissions en gaz autres que le CO₂. En France par exemple, le principal secteur émetteur de méthane et de protoxyde d'azote représente respectivement 72 % et 77% des émissions. L'agriculture française serait responsable de 19 % des émissions nationales de gaz à effet de serre. L'élevage intensif serait quant à elle responsable de 51% des GES mondiales selon le World Watch Institute.

Objectif 7 : Recommandations

Les participants à l'atelier ont formulé les recommandations :

- Mettre en place une autorité scientifique nationale et continentale qui aura dans champ d'action des laboratoires. Cette autorité sera chargée du contrôle de qualité, de la régulation des productions et de l'entretien des terres.
- Inventorier les différentes formes de semences adaptées à chaque type de sols sur tout le continent

¹http://www.actu-environnement.com/ae/news/agriculture_climat_gaz_a_effet_de_serre_ges_9722.php4

- Répertorier les savoirs endogènes de chaque localité en capitalisant les pratiques qu'on estime utiles afin de les renforcer.
- Les pays africains devraient coordonner et harmoniser leurs points de vue afin de parler d'une seule voix lors des négociations surtout dans le cadre des accords de partenariat économique entre l'Afrique et l'Union européenne d'une part et avec l'OMC d'autre part
- Inviter les Etats à respecter les engagements de Maputo qui préconisent de garantir un minimum de 10% de leur budget pour le développement du secteur agricole.
- Promouvoir l'association et l'alternance des cultures
- Créer des champ-écoles pour les expériences
- Encourager l'agro pastorat
- Promouvoir les voyages d'échanges
- Créer un cadre de motivation pour les meilleurs producteurs bios
- Encourager le recyclage naturel des terres contaminées

ATELIER 5 : Les métiers verts dans les systèmes d'éducation, de formation, de correction et de réinsertion.

Contexte :

L'agriculture étant le moyen le plus immédiat et disponible dont dispose l'Afrique pour concrétiser le panafricanisme et impulser le développement, il est nécessaire alors de développer un autre imaginaire du travail. Il y a eu tellement de déconnexion entre l'intellectuel et le manuel qu'un certain rapport de centre et périphérie rend aujourd'hui presque intangible toute velléité de rapprochement entre les deux. Pourtant dans ce rapport de centre et périphérie, le manuel est celui de qui dépend le plus le centre pour sa survie. Il urge en ces temps d'incertitude face au péril alimentaire constaté en Afrique une reconnexion afin que l'intellectuel soit aussi manuel et que l'agriculture soit transversale à tous les secteurs d'activité.

Objectifs de l'atelier :

- Proposer un plan d'introduction et de réintroduction de l'agriculture à la formation de base
- Elaborer un mécanisme d'intéressement des forces armées à l'agriculture
- Proposer un système de rééducation et de réinsertion de la population carcérale basé sur l'agriculture
- Proposer un plan de financement de ces activités agricoles
- Proposer un suivi-évaluation

Avant de commencer la réflexion sur le thème : Les métiers verts dans les systèmes d'éducation, de formation, de correction et de réinsertion. Nous avons formé un cercle au pied d'un arbre au doux feuillage. En suite, Daah AHOKPONOU a demandé de l'eau pour honorer l'arbre. Bien avant le travail proprement dit nous avons élaboré un plan. Par la suite nous avons décortiqué le thème en soulignant les mots clés. Chacun a essayé de donner son point de vue sur la définition des mots clés. Tout ces points nous ont permis de comprendre facilement le thème. En effet, en vue de produire un travail perfectionné, il a fallu, qu'ont repartissent les grandes lignes de notre thème en groupes de quatre. Enfin, nous avons fait la mise en commun des travaux repartit. L'Afrique est un continent disposant des terres assez vastes d'environ 700 millions d'hectares de terres arabes. Les nombreuses populations jeunes, estimées à environs deux milliards d'habitants. Cependant' cette population vit dans une extrême pauvreté caractérisée par un fort taux de chômage de famine de malnutrition, une migration incontrôlée des jeunes qui vont vers l'occident qui ne dispose pas du tiers des richesses africaine. Comment comprendre alors que les programmes d'éducation et de formations en matière de métier verts aient déserté le forum des universités, des collèges, des écoles et des lycées agricoles en Afrique ? C'est pourquoi, l'objectif générale de notre réflexion sur le thème : Les métiers verts dans les systèmes d'éducation, de formation, de correction et de réinsertion vise à montrer l'importance des métier verts dans l'éducation et la formation de la jeune génération en vue d'un développement endogène harmonieux. Pour y arriver nous avons identifié trois objectifs spécifique à savoir : objectifs humain, matériel et financier.

Les objectifs

1- Les objectifs humains

Promouvoir les ressources humaines, capitale humaine susceptible d'œuvrer pour un développement endogène à travers les métiers verts.

2- Objectifs matériels

Revaloriser nos moyens traditionnels associés à ceux des autres pour une adaptation répondant au besoin socio-économique de notre continent.

3- Objectifs financiers

Devenir un plan de financement axé sur des partenariats techniques et financiers en vue de promouvoir la recherche scientifique basée sur nos valeurs endogènes

I. Les moyens humains

L'être humain doit être au centre de tout développement mais pour y arriver, l'éducation et la formation sont comme une empreinte indélébile, un destin qui suit l'individu qui devra construire sa personnalité son savoir, savoir-être, savoir-faire et savoir vivre. C'est ainsi que l'individu participe intégralement à la mise à disposition d'un capital socio éducatif conséquent. L'être humain est en permanence relation avec la nature, par conséquent avec son environnement physique. Cette clé de la vie connaît deux niveaux : niveau familiale communautaire et niveau école à différents degrés.

➤ Niveau familiale communautaire.

Les 1^{er} pas de l'enfant doivent être marqués par une éducation au vert, une formation axée sur les relations harmonieuses à établir avec la nature, voire avec le cosmos. La lecture de l'importance des métiers, commence par le retour à la source : la participation des anciens est sollicitée.

➤ Niveau école à différents degrés

L'école formelle qui détient des programmes de formations doit prendre le relais donnant ainsi donc la main à la famille pour y insérer des préoccupations relatives aux métiers verts. Le contenu des nouveaux programmes doit être axé sur l'importance des terres nourricières productives d'emplois. Les collèges et lycées pourraient désormais réviser leurs programmes pour y intégrer les éléments constitutifs et constructifs de profils indiqués pour les métiers verts. L'ouverture des programmes universitaires à la formation en métiers verts viendra peaufiner ces profils offerts par les communautés d'une part et d'autre part par les collèges et grandes écoles. En effet, la création des masters tout azimut en métier vert répondra aux nombreuses sollicitations de l'heure.

Ouvrir des foras de formation pour les paysans, les anciens, les analphabètes et combler les insuffisances en techniques agricoles.

Les moyens humains prendront en compte la formation des formateurs en matière agricole. Il est urgent de trouver des voies et moyens en vue de former sur place les formateurs aux techniques agricoles qui s'adaptent à nos besoins.

1- Formation en ouvriers agricoles

- 2- Formation en agents phytosanitaires agricole
- 3- Formation des agents de fabrication des matériels agricole
- 4- Formation des agents de semences, de semeurs etc.
- 5- Formation des gestionnaires agricoles
- 6- Formation des agents de transformation des produits agricole.
- 7- Formation des juristes en métiers verts

II. Les moyens matériels

L'Afrique possède naturellement les moyens conséquents pour une bonne production qualitative et quantitative en matière agricole à savoir : la terre, les outils rudimentaires et les semences et les retenues d'eau pour irriguer la terre durant les saisons sèche.

Cependant, les outils rudimentaires doivent être améliorés. Il nous faut des techniques appropriées, adapter a notre contexte actuelle. Mettre a la disposition des jeunes des outils émanant d'eux même, des lors une fois sortir des écoles, pourrons transformer les matières de récupérations(gangbléglé) en outil agricole répondant ainsi à la mécanisation de la terre. Pour une bonne récolte, il faut de bonnes semences...

Quelles sont les semences à disposition des cultivateurs et planteurs africains ? Comment conservés les semences pour une bonne productivité ?

Le maïs, le sorgho, le haricot, le mil, etc. sont autant de semences que nous pouvons mettre à la disposition des paysans. Pour une bonne productivité agricole les techniques conservatoires des savoirs endogènes s'avère nécessaire. Fermi a fait un brillant exposés de ces quelques techniques. Il s'agit en effet, de l'utilisation des excréments dans la fertilisation des sols, l'utilisation des vermifuges tels le piment pour préserver les plantes des insectes envahisseurs et de l'utilisation de la cendre pour la conservation des semences. La jeunesse a besoin de retourner à la source s'imprégner des réalités de notre culture ancestrale car ces techniques conservatoires et de production sont quatre, cinq, six et même dix fois meilleurs que les organismes génétiquement modifiés(OGM).

Toutefois, l'aliénation de notre jeunesse fait que nous ignorons presque tout de ces techniques conservatoires. Les quelques techniques énumérées ne sont que les résultats d'un bref entretien avec nos sages au cours de ce colloque.

III. Les moyens financiers

L'agriculture africaine, malgré la disponibilité d'une main d'œuvres jeunes et abondantes est confrontée à une urgence qui empêche son développement. A savoir, le manque de moyen financier.

Dès lors, il semble impérieux de mettre en place un système de financement.

- Le moyen à court terme : le milliard agricole

Il faut transformer les micros-crédits (30.000 aux femmes) en milliard agricole c'est-a-dire mettre en coopérative les paysans et paysannes.

Regrouper au moins 50 paysans sur le même site.

A valeur de 200.000f par personne, ce qui équivaut à 10.000000f au moins pour une superficie de 100 hectares par exemple. Et établir le plan de remboursement sur 5 ans. Nous notons, avant

ce financement une étude du sol et des semences qui doit être confiée aux spécialistes en la matière. Et ces spécialistes devraient donner leur accord sur la nécessité et la rentabilité de la production. Les 50 personnes mis ensemble doivent être des propriétaires terriens et doivent mettre en commun leurs terres pour le projet identifié.

- le moyen à moyen terme : financement des banques

Les paysans ayant déjà faire leur preuve avec les microcrédits dégagant les bénéfices, se tourneraient maintenant vers banques .Ils y ouvriraient des comptes, mystifierons ces comptes .ils feront des retraits et dépôts et ces banques agricoles doivent être à mesure de leur prêter deux fois et demi plus les dépôts dans ces banques et c'est par une loi mise en place ou prise par les parlements africains.

Ainsi les banques à vocation agricoles deviendraient des banques des paysans et ils assureraient leur terre, leur famille, leur maison etc.

- le moyen a long thème : contribution du PTF internationale

Le travail abattu doit être si bien fait, un travail quantitatif et qualitatif qu'il doit sidérer, attirer les grandes entreprises et banques internationales telles que la FMI, LA BMD. Ainsi, nous seront vite passé des cinq millions pour une superficie de cent hectares à environs un milliard pour une superficie de deux cent hectares.

Conclusion

Au terme de notre travail nous pouvons noter l'importance des métiers verts pour un développement harmonieux de l'Afrique. Il est important que nous retournions à nos valeurs endogènes devenues pour la jeunesse actuelle un folklore désuet... La jeunesse pour avoir donné dos, pour n'avoir pas été très tôt imprégné des réalités africaines toutes connaissances de celle-ci. Nous ne maîtrisons aujourd'hui rien des techniques conservatoires des semences agricoles. Les quelques exemples précités ne sont que le fruit d'un bref contact avec nos sages. Il est très important de revaloriser l'Afrique ses valeurs. Sinon quel avenir espérer pour les générations futures ?

Annexe 5 : Discours prononcé par Kwamé Nkrumah

SOMMET
CIAS/GEN/INF/36

24 MAI 1963

**DISCOURS PRONONCE PAR
LE DOCTEUR ASAGYESFO KWAME NKURUMAH
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU GHANA**

UNIS, NOUS RESISTONS

Excellences,
Mes chers Collègues,
Mes frères,
Mes Amis,

Je suis heureux de me trouver à Addis-Abeba, en cette occasion hautement historique. J'apporte avec moi les espoirs et les félicitations fraternelles adressés par le gouvernement et le peuple du Ghana à Sa majesté Impériale Hailé Selassié et à tous les Chefs d'Etat africains rassemblés dans cette ancienne capitale, en ce jour qui fera époque dans notre histoire. Notre objectif, c'est, dès maintenant, l'unité africaine. Il n'y a pas de temps à perdre. Nous devons maintenant nous unir ou périr. Je suis certain que par des efforts concertés et notre ferme propos, nous allons jeter ici même les fondations sur lesquelles s'élèvera une union continentale des Etats africains. Lors de la première réunion des Chefs d'Etat africains, où j'avais l'honneur de recevoir nos hôtes, il n'y avait que huit représentants d'Etats indépendants. Aujourd'hui cinq années plus tard, nous voici réunis à Addis-Abeba, comme représentants d'Etats Africains dont le nombre s'élève à trente-deux, comme hôtes de Sa Majesté Impériale Hailé Selassié Premier et du Gouvernement et du Peuple de l'Ethiopie. A Sa Majesté Impériale je tiens à exprimer, au nom du Gouvernement et du Peuple du Ghana, la profonde reconnaissance que j'éprouve pour un accueil si hautement cordial et une si généreuse hospitalité.

L'accroissement de nos effectifs, dans ce bref espace de temps, est un témoignage flagrant de l'indomptable et irrésistible élan de nos peuples vers l'indépendance. C'est également un signe de l'aspect révolutionnaire que revêtent les événements mondiaux au cours de la seconde moitié de notre siècle. Dans la tâche qui s'étend devant nous pour l'unification de notre continent, nous devons prendre ce rythme, sous peine de rester en arrière. Cette tâche ne saurait être abordée dans un rythme qui appartiendrait à une autre époque que la nôtre. Si nous restions en arrière, dans cet élan sans précédent qui entraîne les actes et les événements contemporains, cela signifierait que nous allons au-devant de l'échec et que nous consomons notre propre ruine.

Tout un continent nous a imposé le mandat de jeter les fondations de notre union à cette conférence. La responsabilité nous incombe d'exécuter ce mandat en créant ici même et dès maintenant les bases sur lesquelles doit s'élever la superstructure indispensable.

Sur notre continent, il ne nous a pas fallu longtemps pour découvrir que la lutte contre le colonialisme ne prend pas fin lorsqu'on a réalisé l'indépendance nationale. Cette indépendance n'est que le prélude d'un combat nouveau et plus complexe pour la conquête du droit de diriger nous-mêmes nos questions économiques et sociales, en dehors des entraves écrasantes et humiliantes de la domination et de l'intervention néo-colonialiste.

Dès le début, nous avons été menacés d'être frustrés dans nos efforts lorsqu'un rapide changement était une nécessité impérieuse, et nous avons risqué de sombrer dans l'instabilité, lorsque des efforts soutenus et des règles précises étaient indispensables. Il n'est pas d'actes

sporadiques, il n'est pas d'intentions pieuses qui puissent résoudre nos problèmes actuels. Rien ne pourra nous servir, en dehors d'une action comme exécutée par une Afrique unie. Nous sommes déjà parvenus au stade où nous devons nous unir ou sombrer dans cet état où de l'Amérique latine est devenue, contre son gré, la triste proie de l'impérialisme, après un siècle et demi d'indépendance politique.

En tant que continent, nous avons émergé dans l'indépendance à une époque différente, où l'impérialisme est devenu plus fort, plus implacable, plus expérimenté, plus dangereux aussi dans ses associations internationales. Notre évolution économique exige la fin de la domination colonialiste et néo-colonialiste en Afrique.

Mais si nous avons compris que la prise en main de nos destins nationaux exigeait que chacun d'entre nous possédât son indépendance politique et si nous avons concentré toute notre force pour y parvenir, de même nous devons reconnaître que notre indépendance économique réside dans notre Union Africaine et exige la même concentration sur les réalisations d'ordre politique. Or, l'Unité de notre continent, ainsi que notre indépendance seront retardés, si tant est que nous ne les perdions pas, si nous cédon au colonialisme. L'Unité africaine est, avant tout, un royaume politique qui ne peut être conquis que par des moyens politiques. L'expansion sociale et économique de l'Afrique ne se réalisera qu'à l'intérieur de ce royaume politique, et l'inverse n'est pas vrai. Les Etats-Unis d'Amérique, l'Union des républiques socialistes soviétiques, ont résulté des décisions politiques que prirent des peuples révolutionnaires, avant de devenir de puissantes réalités de force sociale et de richesses matérielles.

Comment, sinon par nos efforts conjoints, les parties les plus riches et encore asservies de notre continent seront-elles libérées de l'occupation coloniale et pourront se joindre à nous pour le développement total de notre continent ? Chaque étape dans la décolonisation de notre continent a suscité un surcroît de résistance dans les secteurs où le colonialisme dispose de garnisons coloniales. Vous tous qui êtes ici, vous le savez.

Le grand dessein des intérêts impérialistes est de renforcer le colonialisme et le néo-colonialisme et nous nous tromperions nous-mêmes de la façon la plus cruelle, si nous devons considérer que leurs actions sont distinctes et sans rapports entre elles. Lorsque le Portugal voile les frontières du Sénégal, lorsque Verwoerd consacre un septième du budget de l'Afrique du Sud à l'armée et à la police, lorsque la France construit comme partie intégrante de sa politique de défense une force d'intervention qui peut intervenir plus particulièrement dans l'Afrique francophone, lorsque la Grande Bretagne envoie des armes à l'Afrique du Sud, tout cela fait partie d'un plan d'ensemble élaboré avec le plus grand soin, et orienté vers un seul objectif : la continuation de l'asservissement de nos frères encore dépendants et un assaut contre l'indépendance de nos Etats africains souverains.

Contre ces plans, disposons-nous d'une autre arme que de notre Unité? Cette Unité n'est-elle pas essentielle pour sauvegarder notre propre liberté et pour conquérir la liberté de nos frères opprimés, les combattants de la libération? N'est-ce pas l'unité seule qui pourra nous forger pour nous intégrer en une force effective, capable de créer sa propre progression et d'apporter une contribution précieuse à la paix mondiale ? Quel est l'Etat africain indépendant ? Quel est celui d'entre vous qui prétendra que sa structure financière et ses institutions bancaires sont intégralement consacrées à son développement national ? Quel est celui d'entre vous qui pourra prétendre que ses ressources matérielles et ses énergies humaines sont disponibles pour ses propres aspirations nationales ? Quel est celui d'entre vous qui ne viendra pas avouer un degré

substantiel et désappointement et de désillusion dans l'exécution de ses plans d'évolution agricole et urbaine ?

Dans une Afrique indépendante, nous recommençons déjà à ressentir l'instabilité et la frustration qui existaient sous la domination coloniale. Nous apprenons rapidement que l'indépendance politique ne suffit pas à nous libérer des conséquences de cette domination coloniale.

Le mouvement des masses de l'Afrique pour la libération de cette sorte de domination n'était pas seulement une révolte contre les conditions qu'elles imposaient.

Nos peuples nous ont apporté leur appui dans notre lutte pour l'indépendance parce qu'ils croyaient que l'avènement des gouvernements africains guérirait les maux du passé d'une façon qu'il n'aurait jamais été possible de réaliser sous la domination coloniale. Par conséquent, si, maintenant que nous sommes indépendants, ne laissons subsister les mêmes conditions qui existaient à l'époque coloniale, tout le ressentiment qui renversera le colonialisme mobilisera contre nous.

Les ressources sont là. Il nous appartient de les mobiliser pour les consacrer au service actif de nos peuples. Si nous ne le faisons pas au moyen d'efforts concertés, dans le cadre de notre planification commune, nous ne progresserons pas au rythme qu'exigent les événements d'aujourd'hui et la volonté de nos peuples. Les symptômes de nos troubles ne feront que croître et ces troubles eux-mêmes deviendront chroniques. C'est alors qu'il sera trop tard même pour que l'Unité panafricaine, nous assure la stabilité et la tranquillité, dans les efforts que nous déployons pour créer un continent de justice sociale et de bien-être matériel. Si nous ne créons pas dès maintenant l'Unité africaine, nous qui siégeons ici aujourd'hui, nous serons demain les victimes et les martyrs du néo-colonialisme.

De toutes parts, tout vient nous prouver que les impérialistes ne se sont pas retirés. Il arrive parfois, comme au Congo, que leur intervention est manifeste, mais généralement elle se dissimule sous le masque de nombreuses institutions qui se mêlent de nos affaires intérieures pour fomenter de la dissension sur notre territoire et créer une atmosphère de tension et d'instabilité politique. Tant que nous n'avons pas extirpé les racines qui nourrissent ce mécontentement, nous apporterons une aide à ces forces néo-colonialistes et nous deviendrons nos propres exécuteurs. Nous ne saurions laisser de côté les enseignements de l'histoire.

Notre continent est probablement le plus riche du globe, au point de vue de la production de minéraux et de matières premières pour l'industrie et l'agriculture. Du seul Congo, des firmes occidentales ont exporté du cuivre, du caoutchouc, du coton et bien d'autres produits encore, à concurrence de 2.773.000.000 de dollars, au cours de la décennie 1945-1955 de l'Afrique du Sud, les sociétés qui exploitent les mines d'or ont tiré, au cours des six années 1947-1951, des bénéfices de 814 milliards de dollars.

Très certainement, notre continent dépasse tous les autres dans son potentiel d'énergie hydro-électrique, qui, d'après l'évaluation de certains experts, représente 42 pour 100 du total mondial. Quel besoin avons-nous de rester employés à couper le bois et à puiser l'eau pour les zones industrialisées du monde ?

Evidemment, on dit que nous n'avons pas de capitaux, de techniques industrielles, de voies de communication, de marchés intérieurs, et que nous ne parvenons même pas à tomber d'accord entre nous sur la meilleure façon d'utiliser nos ressources pour nos propres besoins sociaux.

Et pourtant toutes les bourses du monde se préoccupent de l'or, des diamants, de l'uranium, du platine, des minerais de cuivre et de fer qui existent en Afrique. Nos capitaux coulent en véritables torrents pour irriguer tout le système de l'économie de l'occident. On considère que cinquante-deux pour cent des réserves d'or détenues actuellement à Fort Knox, où les Etats-Unis d'Amérique emmagasinent ces réserves, proviennent de nos côtes. L'Amérique fournit plus de 60 pour 100 de l'or mondial. Une grande quantité de l'uranium employé pour l'énergie nucléaire, du cuivre employé pour l'électronique, du titane utilisé pour les projectiles supersoniques, du fer et de l'acier utilisés par les industries lourdes, des autres minéraux et des autres matières premières employés par les industries les plus légères – en fait les bases mêmes du pouvoir économique des puissances étrangères – proviennent de notre continent. Des experts ont estimé qu'à lui seul le bassin du Congo peut produire suffisamment de récoltes alimentaires pour satisfaire aux besoins de près de la moitié de la population du monde entier. Et nous sommes assis ici à parler de régionalisme, de progression graduelle, d'une étape après l'autre. Avez-vous peur de saisir le taureau par les cornes ?

Pendant des siècles, l'Afrique a été la vache à lait du monde occidental. N'est-ce pas notre continent qui aida l'occident à construire ces richesses accumulées ?

Il est vrai qu'en ce moment, nous rejetons aussi vite que nous le pouvons le joug du colonialisme, mais parallèlement à notre succès dans cette direction, l'impérialisme déploie un effort intensif pour continuer l'exploitation de nos ressources, en suscitant des dissensions entre nous.

Lorsque les colonies du continent Américain ont cherché, au cours du 18^{ème} siècle, à se libérer de l'impérialisme, il n'existait aucune menace de néo-colonialisme, au sens où nous le connaissons aujourd'hui en Afrique. Les Etats américains étaient donc libres de former et de modeler l'Unité qui était la mieux assortie à leurs besoins et de rédiger une constitution qui puisse maintenir leur Unité, en dehors de toute forme d'intervention extérieure, tandis que nous, nous avons à tenir compte de ces interventions étrangères. Dans ces conditions, combien avons-nous besoin plus encore de nous rassembler dans l'Unité africaine, qui peut seule nous libérer des griffes du néo-colonialisme et de l'impérialisme.

Nous avons les ressources. C'est en premier lieu le colonialisme qui nous a empêchés d'accumuler le capital effectif, mais par nous-mêmes, nous ne sommes pas parvenus à utiliser pleinement notre puissance dans l'indépendance, pour mobiliser nos ressources afin de démarrer de la façon la plus efficace dans une expansion économique et sociale aux profondes répercussions. Nous sommes trop exclusivement consacrés à guider les premiers pas de chacun de nos Etats pour comprendre pleinement la nécessité fondamentale d'une union dont les racines puisent dans une résolution commune, une planification commune, et des efforts communs. Une union qui ne tient pas compte de ces nécessités fondamentales n'est qu'un leurre. C'est seulement en unissant notre capacité de production et les richesses qui en résultent que nous pouvons amasser des capitaux. Une fois déclenché, cet élan ne fera que croître. Avec des capitaux gérés par nos propres banques, consacrés à notre véritable expansion industrielle et agricole, nous pourrions créer des aciéries, des fonderies de fer et des usines ; nous unirions les divers Etats de notre continent en créant des voies de communication ; nous étonnerions le monde avec notre puissance hydro-électrique ; nous assécherons les marais et les marécages, nous purifierons les zones infestées, nous nourrissons ceux qui sont carencés, nous débarrasserons nos populations des parasites et les maladies. Il est au pouvoir de la science et

de la technique de faire fleurir le sahara lui-même et de le transformer en un vaste champ cultivé, porteur d'une végétation verdoyante pour notre expansion agricole et industrielle. Nous dompterons la radio, la télévision, les presses géantes d'imprimerie, pour faire sortir nos peuples des sombres abîmes de l'analphabétisme.

Il y a dix ans seulement, tout cela n'aurait représenté que les paroles de visionnaires, des fantaisies de rêveurs oisifs. Mais nous sommes à l'époque où la science a transcendé les limites du monde matériel et où la technique a envahi le silence de la nature. Le temps et l'espace ont été réduits à des abstractions dénuées d'importance. Des machines géantes percent des routes, éclaircissent nos forêts, construisent des barrages, des aérodromes, des camions monstrueux et des avions répartissent tous les produits ; de puissants laboratoires fabriquent des remèdes ; des relevés géologiques les plus complexes sont mis au point ; de puissantes stations d'énergie électrique sont construites, de colossales usines se dressent vers le ciel – et tout cela à une vitesse incroyable. Le monde a cessé de progresser le long de sentiers de brousse, à dos d'ânes ou de chameaux. Nous ne pouvons plus nous permettre de régler nos besoins, notre développement, notre sécurité, sur le rythme de marche des chameaux et des ânes. Nous ne pouvons plus nous permettre de ne pas ne pas abattre la brousse exubérante des attitudes périmées qui obstruent notre voie vers les grands chemins modernes des réalisations les plus amples et les plus rapides d'indépendance économique et d'élévation au plus haut degré du mode de vie de nos peuples.

Même pour les autres continents qui ne disposent pas de ressources de l'Afrique, l'heure est venue qui doit voir la fin de la détresse humaine. Pour nous, il s'agit tout simplement de saisir avec certitude notre légitime héritage, en utilisant la puissance politique créée par notre unité : tout ce dont nous avons besoin, c'est de développer avec notre puissance commune les énormes ressources de notre continent. Une Afrique unie offrira un secteur stable aux investissements étrangers dont nous encourageons l'apport tant qu'ils ne se comporteront pas en ennemis de nos intérêts africains, car de tels investissements doivent renforcer l'expansion de l'économie de notre continent, l'emploi de notre main d'œuvre, la formation technique de nos travailleurs et l'Afrique les accueillera favorablement. En traitant avec une Afrique unie, ceux qui apportent des capitaux n'auront plus à évaluer avec inquiétude les risques de négocier, au cours d'une période, avec des gouvernements qui pourraient ne plus exister dans la période immédiate. Au lieu de traiter ou de négocier avec un si grand nombre d'Etats séparés, ils traiteront avec un seul gouvernement uni qui poursuivra une harmonieuse politique continentale.

Est-il un autre moyen que celui-là ? Si nous échouons à ce stade et si nous laissons s'écouler le temps qui doit permettre au néo-colonialisme de consolider sa position sur notre continent, quel sera le destin de nos combattants de la libération ? Quel sera enfin le destin des autres territoires africains qui ne sont pas encore libres ?

A moins que nous puissions créer en Afrique de puissants complexes industriels – ce qui n'est réalisable que dans une Afrique unie – nous devons laisser notre paysannerie à la merci des marchés étrangers qui achèvent leurs récoltes et nous devons faire face à la même impatience qui renversa les colonialistes. A quoi servent, pour les cultivateurs, l'enseignement et la mécanisation ? A quoi sert même le capital, si nous ne pouvons pas assurer au paysan un paysan, les travailleurs, le cultivateur, qu'auront-ils gagner dans l'indépendance politique, aussi longtemps que nous ne pourrions leur assurer un rendement équitable de leurs travaux et un niveau de vie plus élevé ?

Aussi longtemps que nous ne pourrons créer de grands complexes industriels en Afrique, quels bénéfices le travailleur des villes et des pays qui cultivent des terres surchargées d'habitants auront-ils retirés de l'indépendance politique ? S'ils doivent rester chômeurs ou attachés à des tâches réservées à la main d'œuvre non spécialisée, à quoi leur serviront les installations perfectionnées créées pour l'enseignement, la formation technique, au service de l'énergie et de l'ambition que l'indépendance nous permet de leur offrir ?

C'est à peine s'il existe un seul Etat africain qui n'ait un problème de frontière avec les Etats limitrophes. Il serait inutile que je les énumère, car ces problèmes vous sont déjà familiers. Mais que vos Excellences me permettent de suggérer que ce vestige fatal du colonialisme risque de nous entraîner dans des guerres intestines, au moment où notre expansion industrielle se déroule sans plan et sans coordination exactement comme il en est advenu en Europe. Tant que nous n'aurons pas réussi à mettre un terme à ce danger, par la compréhension mutuelle des questions fondamentales et par l'unité africaine qui rendra périmées et superflues les frontières actuelles, c'est en vain que nous aurons combattu pour l'indépendance. Seule l'Unité africaine peut cicatriser cette plaie infectée des litiges frontaliers entre nos divers Etats. Excellences, le remède à ces maux est entre nos mains mêmes. Il nous confronte à chaque barrière douanière, il crie vers nous du fond de chaque cœur africain. En créant une véritable union politique de tous les Etats indépendants d'Afrique, dotée de pouvoirs exécutifs pour exercer une direction politique, nous pouvons avec espoir et confiance répondre à chaque circonstance critique, à chaque ennemi, à chaque problème complexe.

Non pas que nous soyons une race de surhomme, mais parce que nous sommes parvenus à l'époque de la science et de la technique, de la pauvreté, l'ignorance et la maladie auront cessé d'être les maîtres mais ne seront simplement plus que des ennemis fuyants de l'humanité. Nous sommes parvenus à l'âge de la planification socialisée, où la production et la répartition des biens auront cessé d'être régies par le chaos, l'intérêt personnel, mais seront dirigées par les besoins sociaux. En même temps que le reste de l'humanité, nous nous éveillons des rêves de l'utopie pour mettre sur le papier des plans pratiques de progrès et de justice sociale.

Avant tout, nous sommes arrivés à une époque où une masse territoriale d'un continent comme l'Afrique, avec sa population proche de 300 millions d'humains, est nécessaire à la capitalisation économique et au rendement des méthodes et des techniques de production moderne. Nul d'entre nous, travaillant seul et individuellement, ne peut parvenir à réaliser son développement intégral. Certainement, dans les circonstances actuelles, nous n'aurons pas la possibilité d'apporter une assistance suffisante aux Etats frères qui s'efforcent, contre les conditions les plus difficiles, d'améliorer leur structure économique et sociale. Seule une Afrique unie fonctionnant sous un gouvernement d'union peut avoir la puissance de mobiliser les ressources matérielles et morales de nos divers pays et de les utiliser efficacement et énergiquement, de manière à susciter un changement rapide dans la condition de notre peuple. Si nous n'abordons pas les problèmes de l'Afrique avec un front commun et une résolution commune, nous perdrons notre temps en marchandage et en arguments vides jusqu'au moment où nous serons de nouveau colonisés et nous serons devenus des instruments d'un colonialisme bien plus puissant de celui dont nous avons souffert jusqu'à présent.

Cette union, nous devons la réaliser, sans sacrifier nécessairement nos diverses souverainetés, grandes ou petites, nous avons, dès maintenant et ici même forgé une union politique fondée sur une défense commune, des affaires étrangères et une diplomatie commune, une nationalité

commune, une monnaie africaine, une zone monétaire africaine et une Banque centrale africaine. Nous devons nous unir afin de réaliser la libération intégrale de notre continent. Il nous faut créer un système de défense commune, dirigé par un commandement suprême africain, pour assurer la stabilité et la sécurité de l'Afrique.

Nous avons été chargés de cette tâche sacrée par nos peuples ; nous ne pouvons leur manquer et trahir leur confiance. Nous tournerions en dérision les espoirs de nos peuples si nous montrions la plus minime hésitation ou si nous apportions le moindre retard à aborder objectivement cette question de l'Unité africaine.

La fourniture d'armes ou d'autre aide militaire aux oppresseurs coloniaux de l'Afrique doit être considérée non seulement comme une aide à ceux qui cherchent à triompher des combattants de la libération, dans leur lutte pour l'indépendance africaine, mais comme un acte d'agression contre toute l'Afrique. Comment pouvons-nous faire face à cette agression, sinon par le poids intégral de notre puissance unie ?

Plusieurs d'entre nous ont fait du non alignement un article de foi sur notre continent. Nous n'avons aucun désir, aucune intention d'être entraînés dans la guerre froide, mais étant donné l'état actuel de faiblesse et d'insécurité où se trouvent nos Etats, dans le contexte de la politique mondiale, cette recherche de bases et de sphères d'influence fait pénétrer la guerre froide en Afrique, avec ses dangers d'extermination nucléaire. L'Afrique doit être déclarée zone franche dénucléarisée, à l'écart des exigences de la guerre froide. Mais nous ne pouvons pas donner un caractère impératif à cette exigence, si nous ne la formulons pas du haut d'une position de force que nous ne pouvons réaliser que par notre Unité.

Or, au lieu d'adopter une telle attitude, plusieurs Etats africains indépendants sont liés par des pactes militaires avec les anciennes puissances coloniales. La stabilité et la sécurité que de tels procédés cherchent à établir sont illusoire, car les puissances métropolitaines saisissent cette occasion pour appuyer leur domination néo-colonialiste en impliquant la puissance africaine dans une entente militaire. Nous avons vu de quelle façon les néo-colonialistes utilisent leur base pour se retrancher et même pour attaquer les Etats voisins indépendants. De telles bases sont des centres de tension et des points de danger potentiel de conflits militaires. Elles menacent la sécurité non seulement du pays où elles sont situées, mais aussi des pays limitrophes. Comment pouvons-nous espérer faire de l'Afrique une zone franche dénucléarisée et libre de toute pression exercée par la guerre froide, lorsque notre continent est impliqué de cette façon dans les questions militaires ? Ce n'est qu'en équilibrant une force commune de défense par un désir commun de réaliser une Afrique libre de tout lien imposé par un diktat étranger ou une présence militaire et nucléaire. Il faudra pour cela un commandement suprême africain dont l'autorité s'exerce sur tout le continent, tout particulièrement si l'on doit renoncer aux pactes militaires conclus avec les impérialistes. C'est le seul moyen de parvenir à briser ces liens directs entre le colonialisme du passé et le néo-colonialisme que actuellement entre nous des dissensions.

Nous n'avons pas l'intention de créer et nous ne concevons pas un commandement suprême africain conçu d'après les pouvoirs politiques qui régissent maintenant une grande partie du monde, mais par un instrument essentiel et indispensable à la stabilité et à la sécurité en Afrique. Nous avons besoin d'une planification économique unifiée pour l'Afrique. Tant que la puissance économique de notre continent ne se trouve pas concentrée entre nos mains, les masses ne peuvent avoir aucun intérêt réel, aucune préoccupation réelle pour collaborer à la

sauvegarde de notre sécurité, pour maintenir la stabilité de nos régimes, et pour mettre leur force au service de nos objectifs. Avec le rassemblement de nos ressources, de nos énergies et de nos talents, nous avons les moyens, dès que nous en manifestons la volonté, de transformer les structures économiques de nos divers Etats et de les faire passer de la pauvreté dans l'abondance, de l'inégalité à la satisfaction des besoins de nos peuples. C'est seulement sur une base continentale que nous aurons la possibilité d'établir un plan pour la juste utilisation de nos ressources et pour leur consécration à la pleine expansion de notre continent.

Par quel autre moyen pourrons-nous conserver nos propres capitaux pour notre propre développement économique ? Par quel autre moyen pourrons-nous créer un marché intérieur consacré aux services de nos propres industries ? Si nous appartenons à des zones économiques différentes, comment pourrons-nous abattre les barrières qui s'opposent au mouvement de devises et des échanges entre Etats africains et comment ceux qui sont économiquement plus forts parmi nous seront-ils en mesure d'aider les Etats les plus faibles et les moins développés ? Il est important de se rappeler qu'un financement et un développement indépendant sont irréalisables sans une monnaie indépendante. Un système monétaire qui est soutenu par les ressources d'un Etat étranger est ipso facto subordonné aux arrangements commerciaux et financiers de ce pays étranger. Du fait que nous n'avons pas de barrières douanières et monétaires pour avoir été soumis aux différents systèmes monétaires des puissances étrangères, la fissure qui nous sépare en Afrique s'est automatiquement élargie. Comment, par exemple, des communautés apparentées et des familles liées par des liens commerciaux peuvent-elles s'aider l'une l'autre avec succès si elles sont divisées par des frontières nationales et des restrictions monétaires ? Le seul moyen qui leur est offert dans ces conditions de contrebandes et d'enrichir des racketts et des escrocs internationaux qui prospèrent sur nos difficultés financières et économiques.

Aucun Etat africain indépendant n'a aujourd'hui par lui-même la possibilité de suivre une voie indépendante de développement économique, et plusieurs d'entre nous qui s'y sont efforcés ont été presque ruinés ou ont dû se laisser ramener au bercail de leurs anciens maîtres coloniaux. Cette situation ne changera pas tant que nous n'aurons pas une politique unifiée opérant sur le plan continental. Une première démarche vers une économie cohérente devrait consister en la création d'une zone monétaire unifiée, débutant par un accord sur la parité de nos monnaies. Pour faciliter cet arrangement, le Ghana accepterait d'adopter le système décimal. Lorsque nous constaterons que notre accord sur une parité fixe commune fonctionnera avec succès, il semble qu'il n'y aura aucune raison pour ne pas créer une monnaie commune et une seule banque d'émission. Lorsque nous disposerons d'une monnaie commune émise par une seule banque d'émission, nous devrions être capables de tenir par nos propres forces, car un tel arrangement serait pleinement appuyé par le produit national combiné des Etats qui composent notre union. Après tout, le pouvoir d'achat de la monnaie dépend de la productivité et de l'exploitation productive des ressources naturelles, humaines et physiques de la nation.

Tandis que nous assurerons notre stabilité par un système de défense commune et que notre économie sera orientée en dehors de toute domination étrangère au moyen d'une devise commune, d'une zone monétaire et d'une banque centrale d'émission, nous pourrons déterminer si nous possédons le plus vaste potentiel d'énergie hydro-électrique et si nous pouvons l'exploiter, ainsi que les autres sources d'énergie, au bénéfice de nos propres

industries. Nous pourrions commencer à dresser le plan de notre industrialisation à l'échelle du continent et à construire un marché commun pour près de trois cent millions d'êtres humains. Cette planification continentale commune, au service du développement agricole et industriel de l'Afrique, est une nécessité vitale.

Tant de bénédictions doivent provenir de notre Unité, tant de désastres doivent découler du maintien de notre désunion, que si nous ne parvenons pas aujourd'hui à nous unir, cet échec ne sera pas imputé par la postérité uniquement à un défaut de raisonnement lié à un manque de courage, mais au fait que nous avons capitulé ayant les forces conjuguées du néo-colonialisme et de l'impérialisme.

L'heure de l'histoire qui nous a amenés dans cette assemblée est une heure révolutionnaire. C'est l'heure de la décision. Pour la première fois, l'impérialisme économique qui nous menace se voit lui-même jeter un défi par l'irrésistible volonté de notre peuple.

Les masses des peuples d'Afrique crient vers l'Unité. Les peuples d'Afrique exigent que l'on arbitre les frontières qui les divisent. Ils exigent entre des Etats africains frères, la cessation des litiges de frontières qui proviennent des barrières artificielles dressées par un colonialisme qui avait l'intention formelle de nous diviser. C'est sa volonté qui nous a laissé en proie à cet irrédentisme de frontière et qui a repoussé notre fusion ethnique et culturelle.

Nos peuples appellent de leurs vœux cette Unité, afin qu'ils ne risquent pas de perdre leur patrimoine au service perpétuel du néo-colonialisme. Dans cette fervente pression qu'ils exercent dans le sens de l'Unité, ils comprennent que seule cette réalisation donnera son plein sens à leur liberté et à notre indépendance africaine.

C'est ce ferme propos populaire qui doit nous amener à une Union des Etats africains indépendants. Dans le moindre retard réside un danger pour notre bien-être et pour notre existence même en tant qu'Etats libres. On a suggéré que notre marche vers l'Unité soit graduelle et progresse en ordre dispersé. Ce point de vue consiste à concevoir l'Afrique comme une entité statique chargée de résoudre des problèmes « gelés » susceptibles d'être éliminés l'un après l'autre, si bien qu'une fois cette tâche terminée, nous allons nous réunir et déclarer : « maintenant tout est bien ; réalisons maintenant notre Union ». cette conception ne tient aucun compte de l'impact des pressions extérieures et n'est pas consciente de ce danger qu'un retard peut intensifier notre isolement ou notre exclusion et élargir nos divergences, tant et si bien que seront davantage encore lancés à la dérive, plus loin encore les uns des autres pour tomber dans les rets du néo-colonialisme, si bien que notre Union ne sera plus qu'un espoir évanescant et que le Grand Dessein de l'intégrale rédemption de l'Afrique s'écroulera peut-être à jamais.

Certains ont également exprimé l'opinion que nos difficultés peuvent être résolues simplement par une plus grande collaboration réalisée au moyen d'une association coopérative, sur le plan de nos relations intra-territoriales. Cette façon de considérer nos problèmes consiste à nier la juste conception de leurs rapports intérieurs et réciproques. Elle consiste à dénier toutefois dans un avenir ouvert à la progression africaine dans l'indépendance africaine. Elle trahit le sentiment qu'une solution ne peut être trouvée que dans la continuation d'une confiance envers les sources extérieures, au moyen d'accords bilatéraux qui organisent une assistance, sous une forme économique et diverses autres formes.

Un fait est certain bien que nous n'ayons collaboré et que nous nous soyons associés dans divers secteurs d'entreprises communes même avant l'ère coloniale, cela ne nous a pas donné l'identité

continentale et la force politique et économique qui pourraient nous aider à résoudre efficacement les problèmes complexes que doit affronter l'Afrique aujourd'hui. S'il s'agit de l'assistance extérieure, une Afrique unie se trouverait dans une position beaucoup plus favorable pour l'attirer. Il existe aussi dans un arrangement de cette nature, ce nouvel avantage qui impose davantage encore cette voie, que l'assistance affluera de toutes parts vers une Afrique unie parce que nos possibilités de marchandage seront infiniment plus fortes. Nous cesserons de dépendre plus longtemps d'une aide accompagnée de conditions restrictives. Le monde entier sera à notre disposition.

Qu'attendons-nous maintenant en Afrique ? Attendons-nous des chartes conçues à l'exemple de celle des Nations-Unies ? Attendons-nous un type d'Organisation réalisé sur le modèle des Nations-Unies dont les décisions sont fondées sur des résolutions dont l'expérience nous apprend qu'elles ont été parfois tenues pour nulles et non avenues par des Etats Membres ? Doit-il s'agir d'une organisation à l'intérieur de laquelle des groupes se constitueront et des pressions s'exerceront conformément aux intérêts des différents groupes ? Ou bien, a-t-on l'intention que l'Afrique se transforme en une organisation assez lâche d'Etats sur le modèle des Etats américains, où ceux qui seront les plus faibles risquent d'être à la merci, sur le plan politique ou économique, des plus forts ou des plus puissants, et où tous les Etats seront à la merci de quelques puissantes nations ou de quelques groupes de nations étrangères est-ce une association de cette nature que nous voulons réaliser Excellences, permettez-moi de vous poser une question : Est-ce un cadre ? Un arrangement qui à l'avenir pourrait permettre par exemple au Ghana, au Nigéria, au Soudan, au Libéria, à l'Egypte ou à l'Ethiopie d'employer la pression que confère une puissance économique ou une puissance politique supérieure, pour imposer, par exemple, au Burundi, au Togo ou au Nyassaland, une direction de leurs échanges commerciaux vers le Mozambique ou Madagascar ?

Nous voulons tous une Afrique unie, et non seulement dans le concept qu'indique ce terme d'unité, mais encore par notre désir d'aller de l'avant tous ensemble en résolvant tous les problèmes qui ne peuvent l'être que sur une base continentale.

Quand le premier congrès des Etats-Unis s'est réuni, il y a plusieurs années à Philadelphie, l'un des délégués fit vibrer la première corde d'unité en déclarant qu'ils se réunissaient dans « l'état de nature ». En d'autres termes, il ne se trouvait pas à Philadelphie en qualité de Virginiens ou de Pennsylvaniens, mais bien d'Américains représentaient à cette époque une nouvelle et étrange expérience. Puis-je me permettre d'attester également aujourd'hui, Excellences, que nous ne sommes pas réunis en qualité de Ghanéens, de Guinéens, d'Egyptiens, d'Algériens, de Marocains, de Maliens, de Libériens, de Congolais ou de Nigériens, mais en qualité d'Africains. Ce sont des Africains qui se trouvent réunis dans le ferme propos de rester rassemblés jusqu'à ce qu'ils aient décidé entre eux quelles sont les garanties qu'un nouvel accord de gouvernement continental peut leur assurer actuellement et dans l'avenir.

Si nous réussissons à mettre sur pied une nouvelle série de principes comme base d'une nouvelle charte ou d'un statut portant création de l'unité continentale de l'Afrique et d'un progrès social et politique pour nos peuples, alors, à mon avis, notre conférence doit sonner la fin de nos divers groupes et blocs régionaux. Mais si nous échouons et si nous laissons s'écouler cette noble et historique occasion qui nous est offerte, nous déclencherons alors un renforcement de dissension et de division que le peuple africain ne nous pardonnera jamais. Nous serions condamnés par les forces et les mouvements populaires et progressistes qui

existent à l'intérieur de l'Afrique. Aussi suis-je certain que nous n'allons pas décevoir ces espérances.

Excellences, si j'ai parlé un peu longuement, c'est parce qu'il est nécessaire que nous expliquions la situation réelle, non seulement à chacun de ceux qui sont présents ici, mais aussi aux peuples qui nous ont confiés leur sort et la destinée de l'Afrique. Nous ne devons donc pas partir d'ici tant que nous n'aurons pas mis sur place tout un mécanisme efficace pour la réalisation de l'Unité africaine. A cette fin, je propose à votre examen sur les mesures suivantes :

Comme première démarche, une déclaration des principes qui nous unissent et qui nous lient, à laquelle nous devons tous adhérer fidèlement et loyalement et qui posera les fondations de l'Unité. Nous devons également une déclaration officielle, aux termes de laquelle les Etats indépendants d'Afrique décident lui-même et dès maintenant la création d'une Union des Etats africains.

Une seconde mesure, également urgente, pour la réalisation de l'unification de l'Afrique, c'est la création, dès maintenant, d'un comité panafricain des ministres des affaires étrangères, avant que nous partions de cette Conférence, une date devra être fixée avant la réunion de ce comité. Ce comité doit créer au nom des Chefs de nos gouvernements, un organe permanent de fonctionnaires et d'experts chargés de mettre en œuvre l'organisation qui doit assurer le fonctionnement du gouvernement d'union africaine. Cet organisme de fonctionnaires et d'experts doit être composé de deux meilleurs cerveaux de chaque Etat africain indépendant. Les diverses chartes des groupements actuels et les autres documents pertinents pourront être présentés à ces fonctionnaires et experts. Un présidium composé de Chefs de gouvernement des Etats africains indépendants devra alors être convoqué pour adopter une Constitution et d'autres recommandations qui déclencheront le lancement du gouvernement de l'union de l'Afrique.

Nous devons également nous prononcer sur le choix de l'emplacement où travaillera cet organe de fonctionnaires et d'experts, qui constituera le nouveau siège central, ou la capitale de notre Gouvernement d'union. Les suggestions les plus équitables pourraient peut-être porté sur une cité centrale, soit à Bangui, dans la République du Centre Afrique, soit à Léopoldville, au Congo. Nos collègues peuvent avoir d'autres propositions. Quoi qu'il en soit, ce Comité des ministres des Affaires étrangères, de fonctionnaires et d'experts doit pouvoir créer :

- 1) une commission chargée d'élaborer une Constitution pour un gouvernement d'union des Etats africains ;
- 2) une commission chargée d'élaborer un plan d'envergure continentale qui organiserait un programme économique et industriel unifié et commun pour l'Afrique ; ce programme doit comporter des propositions sur la création :
 - a) d'un marché commun pour l'Afrique ;
 - b) d'une monnaie africaine ;
 - c) d'une zone monétaire africaine ;
 - d) d'une Banque centrale africaine ;
 - e) d'un système continental de télécommunications ;
- 3) Une commission chargée d'élaborer un plan détaillé de politique extérieure et de diplomatie commune ;
- 4) Une commission chargée de présenter des plans de systèmes communs de défense ;

- 5) Une commission chargée de présenter les propositions de création d'une citoyenneté africaine commune.

Ces commissions feront rapport au Comité des ministres des Affaires étrangères qui, à son tour, soumettra dans les six mois, leurs recommandations au présidium. Celui-ci, réuni en conférence au Siège de l'union étudiera et approuvera les recommandations du Comité des ministres des Affaires étrangères.

Afin d'assurer les fonds immédiatement nécessaires pour les travaux des fonctionnaires et experts permanents du Siège de l'Union, je suggère qu'un comité spécial soit constitué pour mettre au point un projet de budget.

Excellences, au moyen de ces mesures, je considère que nous serons irrévocablement engagés sur la voie qui nous permettra de créer un Gouvernement d'Union pour l'Afrique. Seule une Afrique unie, dotée d'une direction politique centrale pourra donner avec succès un appui matériel et moral effectif à nos combattants de la libération qui luttent dans la Rhodésie du Sud, et l'Angola, le Mozambique, l'Afrique du Sud-ouest, le Betchoualand, le Swaziland, le Bassoutoland, la Guinée portugaise, etc., etc. et naturellement l'Afrique du Sud. L'Afrique tout entière doit être libérée maintenant. Il est donc impérieux pour nous de créer ici même et dès maintenant un Bureau de libération au service des combattants africains.

Son principal objectif, auquel doivent souscrire tous les gouvernements, sera d'accélérer l'émancipation du reste de l'Afrique qui se trouve encore soumise à la domination et à l'oppression coloniale raciste. Nous devons assumer en commun la responsabilité d'aider et de financer ce bureau. Lors de leurs accès à l'indépendance, ces territoires viendront automatiquement rejoindre l'union d'Etats africains et renforcer ainsi la structure de l'Afrique. Nous partirons d'ici en ayant jeté les fondements de notre Unité.

Excellences, rien ne saurait convenir davantage que la naissance de l'unification de l'Afrique sur le sol de l'Etat qui s'est dressé pendant des siècles comme le symbole de l'indépendance africaine.

Revenons à nos peuples d'Afrique, non pas les mains vides ou chargées de résolutions claironnantes, mais avec le ferme espoir et la certitude absolue qu'enfin l'Unité africaine est devenue une réalité. Nous entreprendrons alors la marche triomphale vers le Royaume de la personnalité africaine, et vers un continent de prospérité, de progrès, d'égalité, de justice, d'activité et de bonheur. Ce sera là notre victoire, réalisée au sein d'un gouvernement continental d'une Union d'Etats africains. Cette victoire donnera à notre voix une force plus grande dans les affaires mondiales et nous permettra de peser plus fortement du côté de la paix dans le plateau de la balance.

Le monde a besoin d'une paix où il pourra bénéficier au maximum des bienfaits de la science et de la technique. Un grand nombre de maux dont souffre actuellement le monde réside dans l'insécurité et la peur engendrées par la menace de guerre nucléaire. Les nouvelles nations ont, tout particulièrement besoin de la paix pour se frayer un chemin dans une vie de bien-être économique et social dans une atmosphère de sécurité et de stabilité qui permettra d'offrir des conditions morales, culturelles et spirituelles appropriées aux citoyens.

Si nous pouvons en Afrique donner l'exemple d'un continent uni et une politique et une résolution commune, nous aurons apporté la paix à laquelle aspirent aujourd'hui tous les

hommes et les femmes, la plus belle contribution qui soit en notre possession qui dissipera immédiatement et à jamais l'ombre croissante de destruction globale qui menace l'humanité.

L'AFRIQUE DOIT S'UNIR.